



**Jolicoeur
& Associés**
ÉTUDES ET SONDAGES

EVALUATION**CONSEIL**.COM
Bureau d'évaluation de programmes

CENTRE NATIONAL DE SONDAGE
www.sondagecns.com

ENQUÊTE SUR LES BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE COMPÉTENCES DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2008

SERVICES PROFESSIONNELS, ADMINISTRATIFS ET GESTION DES DÉCHETS

Rapport préparé pour :

Emploi-Québec

Direction régionale de l'Abitibi-Témiscamingue

© Gouvernement du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2008

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2008

ISBN 978-2-550-54461-6 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-54484-5 (version pdf)

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
LISTE DES FIGURES.....	5
LISTE DES TABLEAUX.....	7
FAITS SAILLANTS.....	9
INTRODUCTION	11
1 – MÉTHODOLOGIE	13
SECTION 1.1 – REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉTABLISSEMENTS	14
2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15
SECTION 2.1 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL	16
SECTION 2.2 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS)	18
SECTION 2.3 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
SECTION 2.4 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
SECTION 2.5 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE JURIDIQUE.....	22
SECTION 2.6 – LES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE	23
3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS	25
SECTION 3.0 – NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
SECTION 3.1 – VENTILATION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN ET À TEMPS PARTIEL (STATUT D'EMPLOI) SELON LA RÉGION ET LE SEXE .	27
SECTION 3.1B – VENTILATION DU NOMBRE MAXIMAL DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC, LE STATUT D'EMPLOI ET LE SEXE	29
SECTION 3.2 – ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
SECTION 3.3 – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
SECTION 3.3B – EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	33
SECTION 3.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES CONCERNANT L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	35
SECTION 3.3D – RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	36
SECTION 3.3E – EXIGENCES À L'EMBAUCHE	37
SECTION 3.4 – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	40
SECTION 3.4B – DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC.....	41
SECTION 3.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	42
SECTION 3.4D – CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	43
SECTION 3.4E – CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	44

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS	45
SECTION 4.1 – LES PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	46
SECTION 4.1B – PRÉVISION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	47
SECTION 4.1C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	49
SECTION 4.1D – EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	50
SECTION 4.2 – LES INTENTIONS DE MISES À PIED.....	51
SECTION 4.2B – MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC.....	52
SECTION 4.2C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED.....	53
SECTION 4.3 – LES INTENTIONS DE FORMATION	54
SECTION 4.3B – INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC.....	55
SECTION 4.3C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION	56
SECTION 4.3D – COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	57
SECTION 4.4 – LES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	58
SECTION 4.4B – DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC	59
SECTION 4.4C – CNP LE PLUS SOUVENT MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	60
SECTION 4.4D – MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	61
5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	63
SECTION 5.1 – PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	64
SECTION 5.2 – POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	66
SECTION 5.3 – DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	68
SECTION 5.4 – STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES POUR LES DOUZE PROCHAINS MOIS.....	70
ANNEXES.....	73
ANNEXE 1 – QUESTIONNAIRE	74
ANNEXE 2 – DESCRIPTION DES REGROUPEMENTS SECTORIELS.....	81
ANNEXE 3 – LISTES DES CNP MENTIONNÉES.....	86

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1 : ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS.....	18
FIGURE 2 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
FIGURE 3 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	20
FIGURE 4 : ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
FIGURE 5 : ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
FIGURE 6 : STATUT D'EMPLOI SELON LA RÉGION (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL)	27
FIGURE 7 : RÉPARTITION DES TRAVAILLEURS À TEMPS PLEIN SELON LE SEXE	28
FIGURE 8 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC	29
FIGURE 9 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS	31
FIGURE 10 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	32
FIGURE 11 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	33
FIGURE 12 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'EMBAUCHE	35
FIGURE 13 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	36
FIGURE 14 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	38
FIGURE 15 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	40
FIGURE 16 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	41
FIGURE 17 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	42
FIGURE 18 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	46
FIGURE 19 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	47
FIGURE 20 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE.....	49
FIGURE 21 : INTENTION D'EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	50
FIGURE 22 : INTENTION DE MISES À PIED	51
FIGURE 23 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED	53
FIGURE 24 : INTENTION DE FORMATION	54
FIGURE 25 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION	56
FIGURE 26 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	57
FIGURE 27 : DÉPARTS À LA RETRAITE	58
FIGURE 28 : CNP LES PLUS MENTIONNÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE.....	60
FIGURE 29 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE.....	61
FIGURE 30 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	64
FIGURE 31 : ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE.....	65
FIGURE 32 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	66
FIGURE 33 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	68
FIGURE 34 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES.....	70

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : TAUX DE RÉPONSE	14
TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC, LA TAILLE ET LE REGROUPEMENT SECTORIEL.....	16
TABLEAU 3 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS (PROPORTIONS).....	18
TABLEAU 4 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA MRC.....	19
TABLEAU 5 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA FORME JURIDIQUE	21
TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON LA DÉPENDANCE	22
TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON L'ORIENTATION LUCRATIVE.....	23
TABLEAU 8 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET NOMBRE DE TRAVAILLEURS SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS.....	26
TABLEAU 9 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS (TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL).....	27
TABLEAU 10 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE	28
TABLEAU 11 : NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE TRAVAILLEURS SELON LA MRC.....	29
TABLEAU 12 : STATUT D'EMPLOI SELON LA MRC	30
TABLEAU 13 : STATUT D'EMPLOI DES TRAVAILLEURS SELON LE SEXE ET LA MRC	30
TABLEAU 14 : ÉVOLUTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS RÉMUNÉRÉS.....	31
TABLEAU 15 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	32
TABLEAU 16 : EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	33
TABLEAU 17 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS EMBAUCHÉS SELON LA MRC.....	34
TABLEAU 18 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	35
TABLEAU 19 : RAISONS DE L'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS	36
TABLEAU 20 : SCOLARITÉ MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE	37
TABLEAU 21 : EXPÉRIENCE MINIMALE EXIGÉE À L'EMBAUCHE.....	38
TABLEAU 22 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES EXIGÉES À L'EMBAUCHE	39
TABLEAU 23 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT.....	40
TABLEAU 24 : DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT SELON LA MRC	41
TABLEAU 25 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	42
TABLEAU 26 : CAUSES DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT RENCONTRÉES	43
TABLEAU 27 : CONSÉQUENCES DE LA PERSISTANCE DES DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT	44
TABLEAU 28 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS.....	46
TABLEAU 29 : INTENTION D'EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS SELON LA MRC	47
TABLEAU 30 : NOMBRE D'EMBAUCHES PRÉVUES SELON LA MRC	48
TABLEAU 31 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS D'EMBAUCHE	49
TABLEAU 32 : EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	50
TABLEAU 33 : INTENTION DE MISES À PIED	51

TABLEAU 34 : MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	52
TABLEAU 35 : NOMBRE DE MISES À PIED PRÉVUES SELON LA MRC	52
TABLEAU 36 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX PRÉVISIONS DE MISES À PIED.....	53
TABLEAU 37 : INTENTION DE FORMATION	54
TABLEAU 38 : INTENTION DE FORMATION SELON LA MRC	55
TABLEAU 39 : NOMBRE DE TRAVAILLEURS VISÉS PAR LA FORMATION SELON LA MRC	55
TABLEAU 40 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT À L'INTENTION DE FORMATION.....	56
TABLEAU 41 : COMPÉTENCES ET CONNAISSANCES VISÉES PAR LA FORMATION	57
TABLEAU 42 : DÉPARTS À LA RETRAITE	58
TABLEAU 43 : DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	59
TABLEAU 44 : NOMBRE DE DÉPARTS À LA RETRAITE SELON LA MRC.....	59
TABLEAU 45 : NOMBRE DE CNP VISÉES QUANT AUX DÉPARTS À LA RETRAITE	60
TABLEAU 46 : MOYENS MIS EN PLACE POUR ASSURER LE REMPLACEMENT DES DÉPARTS À LA RETRAITE	62
TABLEAU 47 : PRÉSENCE D'UN RESPONSABLE DES RESSOURCES HUMAINES	64
TABLEAU 48 : RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS SELON QUE L'EMPLOYÉ RESPONSABLE DES RH Y CONSACRE PLUS OU MOINS DE 50 % DE SA TÂCHE	65
TABLEAU 49 : POLITIQUES DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	67
TABLEAU 50 : DIFFICULTÉS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES.....	69
TABLEAU 51 : STRATÉGIES D'AFFAIRES ENVISAGÉES	71

FAITS SAILLANTS

Portrait des établissements

Le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets compte **569 établissements**, dont **213 établissements** de cinq travailleurs et plus. Le regroupement compte aussi **6 041 travailleurs**, dont 5 331 dans les établissements de cinq travailleurs et plus.

Bien que les établissements de cinq travailleurs et plus représentent 37 % de l'ensemble des établissements, ils emploient 88 % de tous les travailleurs du regroupement sectoriel.

Au cours des douze derniers mois

Embauche (douze derniers mois)

- **86 %** des travailleurs du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets étaient employés à **temps plein**;
- Parmi les travailleurs à **temps partiel**, **43 % sont des femmes**;
- **78 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets **ont embauché de nouveaux travailleurs**; **69 %** des établissements invoquent la création d'un nouveau poste comme **raison d'embauche**.

Difficultés de recrutement (douze derniers mois)

- **55 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion **ont rencontré des difficultés de recrutement**;
- Le **manque de candidats qualifiés** est la principale cause des difficultés de recrutement.

Au cours des douze prochains mois

Embauche (douze prochains mois)

- **69 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion **comptent embaucher** au cours des douze prochains mois;
- Ces prévisions d'embauche concernent quelque **532 nouveaux travailleurs** dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion.

Mises à pied (douze prochains mois)

- **10 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion **prévoient effectuer des mises à pied** au cours des douze prochains mois;
- Ce sont **147 travailleurs** qui seront **visés** par ces mises à pied.

Formation (douze prochains mois)

- **59 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion **ont l'intention d'offrir de la formation** à leurs travailleurs.

Retraite (douze prochains mois)

- **12 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion anticipent que certains de leurs travailleurs **prendront leur retraite** au cours des douze prochains mois.

Gestion des ressources humaines (GRH)

- **58 %** des établissements de cinq employés et plus du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion **ont un travailleur attitré à la GRH**;
- Dans **58 %** des établissements, le **travailleur attitré** à la GRH **y consacre moins de 50 %** de l'ensemble de sa tâche;
- **Deux établissements sur cinq n'ont aucune politique de GRH.**

INTRODUCTION

Ce document présente les données recueillies dans le cadre de l'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue, réalisée par le Centre National de Sondage, filiale de Jolicoeur et Associés, pour le compte de la Direction régionale d'Emploi-Québec de l'Abitibi-Témiscamingue. Tout au long de ce rapport, le genre masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.

L'enquête a permis de contacter 5 195 établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces de l'Abitibi-Témiscamingue (LIC), ce qui représente un taux de réponse de 85,6 %. Le nombre réel d'établissements est estimé à 6 151. Parmi les établissements enquêtés, 40,3 % (2 479) sont des établissements de cinq (5) employés et plus.

Les données sont présentées en cinq (5) chapitres :

- Chapitre 1 : Méthodologie;
- Chapitre 2 : Description des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue;
- Chapitre 3 : Évolution de l'emploi au cours des douze **derniers mois**;
- Chapitre 4 : Évolution de l'emploi au cours des douze **prochains mois**;
- Chapitre 5 : Gestion des ressources humaines.

NOTE : LES REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

1 – MÉTHODOLOGIE

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue se compose de deux volets : la mise à jour de la Liste des Industries et Commerces (LIC) ainsi qu'une enquête approfondie sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des établissements de cinq travailleurs et plus situés sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Un prétest du questionnaire français a été effectué le mardi 18 mars 2008 auprès de 37 établissements dans le but d'assurer son bon déroulement. De ce nombre, 15 questionnaires furent complétés auprès d'établissements de moins de cinq travailleurs et 22 auprès d'établissements de cinq travailleurs et plus.

Le sondage téléphonique a été effectué du 18 mars au 23 mai 2008 auprès de tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de l'Abitibi-Témiscamingue. Des 4 446 entrevues téléphoniques complétées, 4 432 ont été administrées en français et 14 en anglais. Le temps moyen d'entrevue est d'environ 14,7 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de cinq travailleurs et plus et de 5,4 minutes pour les entrevues menées auprès des établissements de moins de cinq travailleurs. Pour assurer la qualité des entrevues, l'écoute des entrevues a été effectuée régulièrement par les superviseurs tout au long de la collecte en plus d'une validation de 10 % de celles-ci.

L'échantillon a été pondéré pour corriger la non-réponse selon la région (quatre (4) MRC et une (1) ville), le nombre de travailleurs (quatre (4) catégories) et le regroupement sectoriel (douze (12) regroupements sectoriels). Les données pondérées permettent de refléter adéquatement la situation de l'emploi dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans les tableaux, « Effectifs » représente le nombre pondéré d'établissements ou de travailleurs concernés. Ces nombres peuvent varier d'un tableau à l'autre en fonction des réponses manquantes à certaines questions. Les pourcentages présentés sont calculés sur la base du nombre d'établissements ayant répondu à chacune des questions.

Section 1.1 – Représentativité des établissements

La section 1.1 contient les taux de réponse obtenus. Les résultats sont présentés pour chaque MRC de la région de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille des établissements ainsi qu'en fonction des regroupements sectoriels.

Tableau 1 : Taux de réponse

	Taux de réponse
Témiscamingue	86,64 %
Ville de Rouyn-Noranda	84,47 %
Abitibi-Ouest	87,79 %
Abitibi	85,91 %
Vallée-de-l'Or	84,68 %
0 à 4 travailleur(s)	84,03 %
5 à 19 travailleurs	88,72 %
20 à 49 travailleurs	86,46 %
50 travailleurs et plus	82,05 %
Agroalimentaire	88,16 %
Foret. bois et papier	87,11 %
Mines et première transformation des métaux	82,35 %
Services publics et construction	82,35 %
Fabrication autre qu'alimentaire. bois et première transformation des métaux	90,96 %
Commerce de gros et de détail	85,51 %
Transport et entreposage	88,24 %
Hébergement. restauration. communications et information. industrie	84,68 %
Finances. assurances et services immobiliers	86,55 %
Services professionnels. administratifs et gestion des déchets	90,17 %
Enseignement. santé. assistance sociale et administration publique	81,20 %
Autres services	85,26 %
Total	85,66 %

2 – DESCRIPTION DES ÉTABLISSEMENTS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Les tableaux présentés dans ce chapitre sont produits à partir des données recueillies auprès de **tous** les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La section contient les tableaux suivants :

- Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel (Section 2.1);
- Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions) (Section 2.2);
- Les établissements selon la MRC (Section 2.3);
- Les établissements selon la forme juridique (Section 2.4);
- Les établissements selon la dépendance juridique (Section 2.5);
- Les établissements selon l'orientation lucrative (Section 2.6).

NOTE : LES DOUZE REGROUPEMENTS SECTORIELS ONT ÉTÉ CONSTRUITS À L'AIDE DU SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN). LE LECTEUR PEUT TROUVER À L'ANNEXE 2 LE DÉTAIL DES INDUSTRIES COMPOSANT CHACUN DE CES REGROUPEMENTS.

Section 2.1 – Les établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

Le tableau suivant contient la répartition des établissements de l'Abitibi-Témiscamingue selon la MRC, le nombre de travailleurs ainsi que le regroupement sectoriel.

Tableau 2

Répartition des établissements selon la MRC, la taille et le regroupement sectoriel

	%
Témiscamingue	14,4%
Rouyn-Noranda	24,7%
Abitibi-Ouest	13,7%
Abitibi	16,9%
Vallée-de-l'Or	30,4%
0 à 4 travailleur(s)	59,7%
5 à 19 travailleurs	29,1%
20 à 49 travailleurs	7,2%
50 travailleurs et plus	4,0%
Agroalimentaire	7,7%
Forêt, bois et papier	4,2%
Mines et première transformation des métaux	1,4%
Services publics et construction	6,2%
Fabrication autre qu'alimentaire, bois et première transformation des métaux	3,2%
Commerce de gros et de détail	18,4%
Transport et entreposage	6,9%
Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et	11,0%
Finances, assurances et services immobiliers	5,3%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	9,3%
Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique	12,9%
Autres services	13,6%
Effectifs	6151

Les 6 151 établissements présents dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue sont assez bien répartis entre les différentes municipalités régionales de comté. Avec 30,4 % du total, la MRC de La Vallée-de-l'Or est celle qui en contient le plus. Le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets accueille 9,3 % des établissements de la région.

La plupart des établissements de la région (59,7 %) comptent moins de cinq travailleurs rémunérés. Ils génèrent principalement des activités économiques dans le regroupement sectoriel du Commerce de gros et de détail (18,4 %), des Autres services (13,6 %), de l'Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique (12,9 %) et de l'Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles (11 %).

Section 2.2 – Les établissements selon le nombre de travailleurs (proportions)

La section 2.2 rend compte de la répartition des établissements selon le nombre de travailleurs maximal atteint au cours des douze derniers mois.

Figure 1

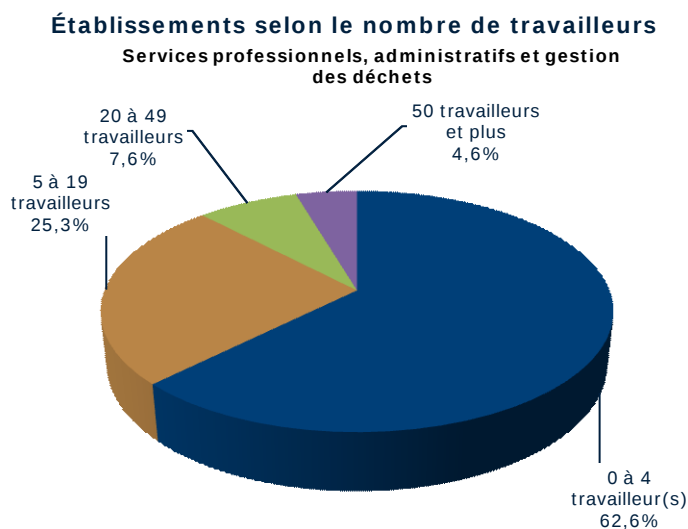


Tableau 3

Répartition des établissements selon le nombre de travailleurs
(proportions)

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
0 à 4 travailleur(s)	62,6%	59,4%	59,7%
5 à 19 travailleurs	25,3%	29,5%	29,1%
20 à 49 travailleurs	7,6%	7,1%	7,2%
50 travailleurs et plus	4,6%	3,9%	4,0%
Effectifs	569	5582	6151

La proportion des établissements de petite taille comprenant moins de cinq travailleurs est plus élevée dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets (62,6 %) que dans les autres regroupements sectoriels (59,4 %).

Section 2.3 – Les établissements selon la MRC

La section 2.3 présente la répartition des établissements selon la MRC. L'histogramme compare les données du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets et des autres regroupements sectoriels.

Figure 2

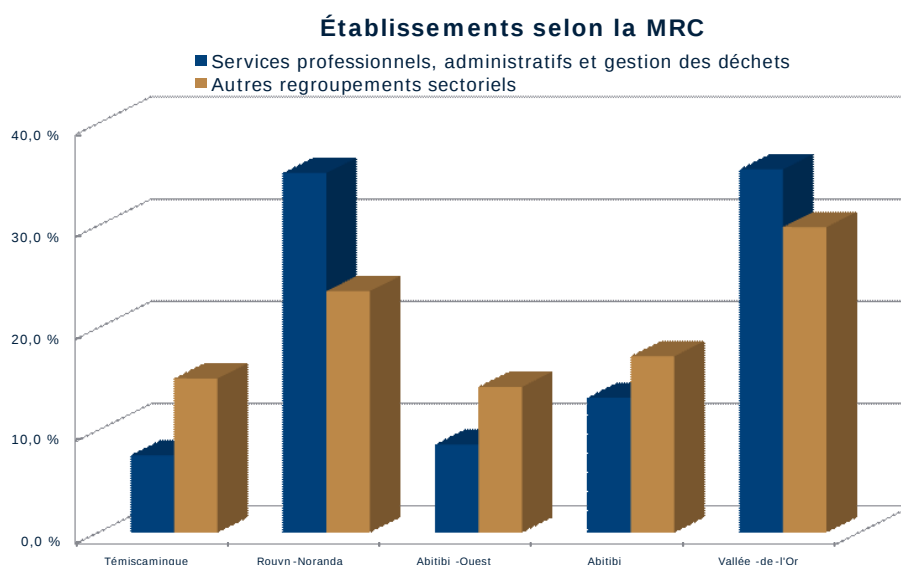


Tableau 4

Répartition des établissements selon la MRC			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	7,6%	15,1%	14,4%
Rouyn-Noranda	35,1%	23,6%	24,7%
Abitibi-Ouest	8,6%	14,2%	13,7%
Abitibi	13,2%	17,2%	16,9%
Vallée-de-l'Or	35,5%	29,9%	30,4%
Effectifs	569	5582	6151

Les deux MRC dans lesquelles on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets sont La Vallée-de-l'Or (35,5 %) et la ville de Rouyn-Noranda (35,1 %). L'importance relative de ces mêmes MRC est différente dans les autres regroupements sectoriels.

Section 2.4 – Les établissements selon la forme juridique

La répartition des établissements selon la forme juridique est présentée dans cette section.

Figure 3

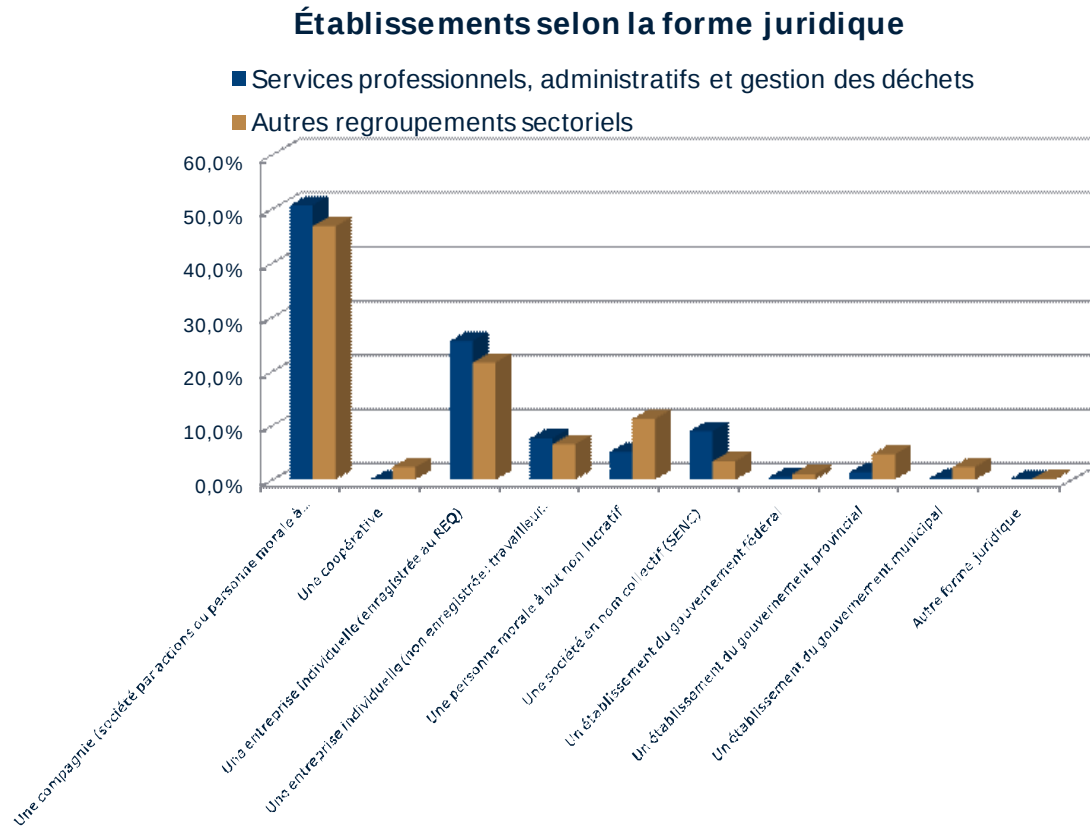


Tableau 5

Répartition des établissements selon la forme juridique

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Une compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif)	50,6%	46,8%	47,1%
Une coopérative	---	2,3%	2,1%
Une entreprise individuelle (enregistrée au REQ)	25,6%	21,6%	22,0%
Une entreprise individuelle (non enregistrée: travailleur autonome ou indépendant)	7,6%	6,5%	6,6%
Une personne morale à but non lucratif	5,1%	11,2%	10,7%
Une société en nom collectif (SENC)	8,9%	3,4%	3,9%
Un établissement du gouvernement fédéral	,5%	1,0%	1,0%
Un établissement du gouvernement provincial	1,4%	4,7%	4,4%
Un établissement du gouvernement municipal	,3%	2,3%	2,1%
Autre forme juridique	---	,1%	,1%
Effectifs	569	5582	6151

La forme juridique des établissements que l'on trouve le plus fréquemment dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, comme dans les autres regroupements sectoriels, est celle de la compagnie (50,6 %), suivie de l'entreprise individuelle enregistrée au REQ (25,6 %).

Section 2.5 – Les établissements selon la dépendance juridique

Cette section expose la répartition des établissements selon la dépendance.

Figure 4

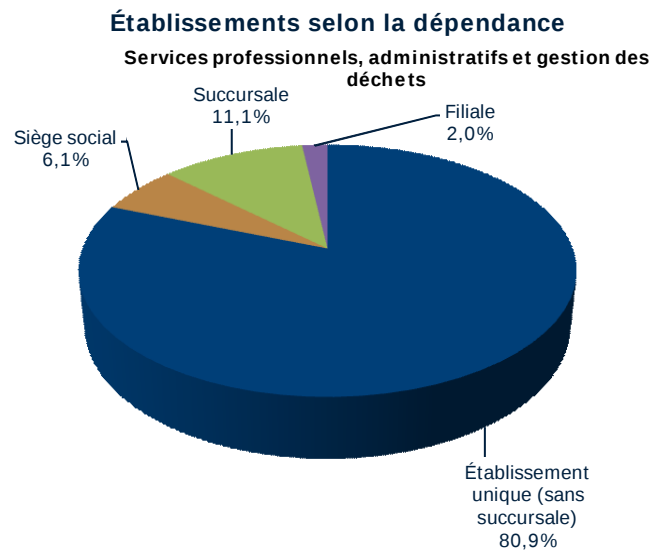


Tableau 6

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Établissement unique (sans succursale)	80,9%	78,0%	78,3%
Siège social	6,1%	3,8%	4,0%
Succursale	11,1%	16,9%	16,4%
Filiale	2,0%	1,2%	1,3%
Effectifs	569	5582	6151

La majorité des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets est du type établissement unique sans succursale (80,9 %).

Section 2.6 – Les établissements selon l'orientation lucrative

La section 2.6 expose la répartition des établissements selon l'orientation lucrative.

Figure 5

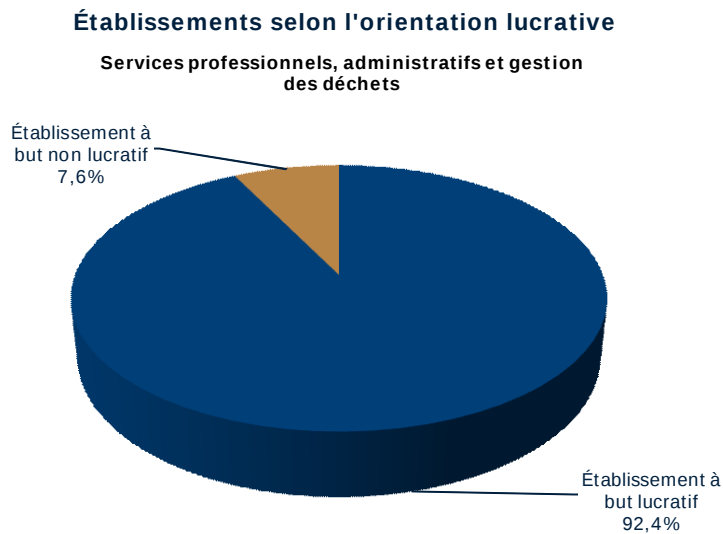


Tableau 7

Répartition des établissements selon l'orientation lucrative

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Établissement à but lucratif	92,4%	80,6%	81,7%
Établissement à but non lucratif	7,6%	19,4%	18,3%
Effectifs	569	5582	6151

La proportion des établissements à but non lucratif est beaucoup moins élevée dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets (7,6 %) comparée aux autres regroupements sectoriels (19,4 %).

3 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE DERNIERS MOIS

Ce chapitre contient les tableaux concernant l'évolution de l'emploi au cours des douze **derniers** mois dans les établissements de l'Abitibi-Témiscamingue. Il comprend les tableaux suivants :

- Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements (Section 3.0);
- Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe (Section 3.1);
- Évolution du nombre de travailleurs (Section 3.2);
- Embauche de nouveaux travailleurs (Section 3.3);
- Difficultés de recrutement (Section 3.4).

NOTE : À PARTIR DE LA SECTION 3.2 ET POUR TOUS LES CHAPITRES SUIVANTS, **L'ENSEMBLE DES TABLEAUX CONTIENT UNIQUEMENT LES DONNÉES RÉCOLTÉES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CINQ TRAVAILLEURS ET PLUS. LES 2 396 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS DE CINQ TRAVAILLEURS RECENSÉS DANS LE CADRE DE CETTE ENQUÊTE SONT DONC EXCLUS DES TABLEAUX SUIVANTS.**

Section 3.0 – Nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements

La section 3.0 indique le nombre d'établissements et de travailleurs selon la taille des établissements.

Tableau 8

Nombre d'établissements et nombre de travailleurs selon la taille des établissements							
		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
		Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs	Effectifs	Nb de travailleurs
0 à 4 travailleur(s)		356	710	3316	6967	3672	7676
5 à 19 travailleurs		144	1291	1649	14786	1793	16077
20 à 49 travailleurs		43	1134	397	11617	440	12751
50 travailleurs et plus		26	2906	220	31334	246	34240
Effectifs		569	6041	5582	64703	6151	70744

Le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets compte 356 établissements de moins de cinq travailleurs (63 %) et 213 établissements de cinq travailleurs et plus. Parmi tous les établissements inscrits à la Liste des Industries et Commerces (LIC) de la région, 3 672 comptent moins de cinq travailleurs (60 %) et 2 479 comptent cinq travailleurs et plus.

Le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets comptait 6 041 travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui représente 9 % de tous les travailleurs de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Près de la moitié de ces travailleurs (48 %) œuvraient dans les établissements de 50 travailleurs et plus.

Section 3.1 – Ventilation des travailleurs à temps plein et à temps partiel (statut d'emploi) selon la région et le sexe

La section 3.1 fait état du statut d'emploi des travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois. Les données sont ventilées selon la région et le sexe.

Figure 6

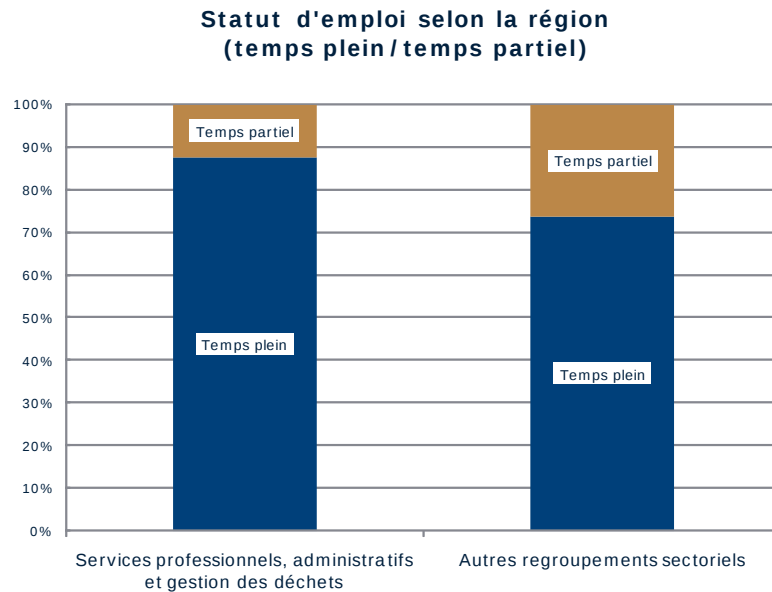
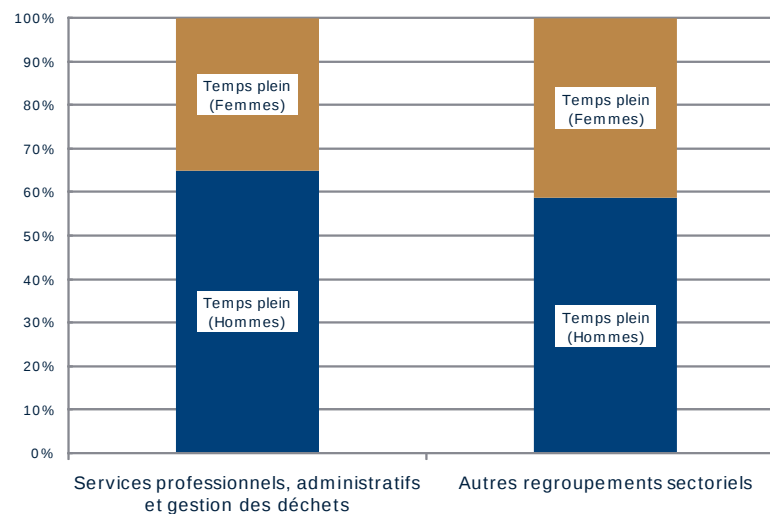


Tableau 9

Statut d'emploi des travailleurs (temps plein / temps partiel)			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein	85,9%	73,9%	74,9%
Temps partiel	14,1%	26,1%	25,1%

Dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, 85,9 % des travailleurs occupaient un emploi à temps plein. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (73,9 %).

Figure 7**Répartition des travailleurs à temps plein
selon le sexe****Tableau 10****Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe**

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Temps plein (Hommes)	65,0%	58,6%	59,2%
Temps plein (Femmes)	35,0%	41,4%	40,8%
Temps partiel (Hommes)	57,0%	41,6%	42,8%
Temps partiel (Femmes)	43,0%	58,4%	57,2%

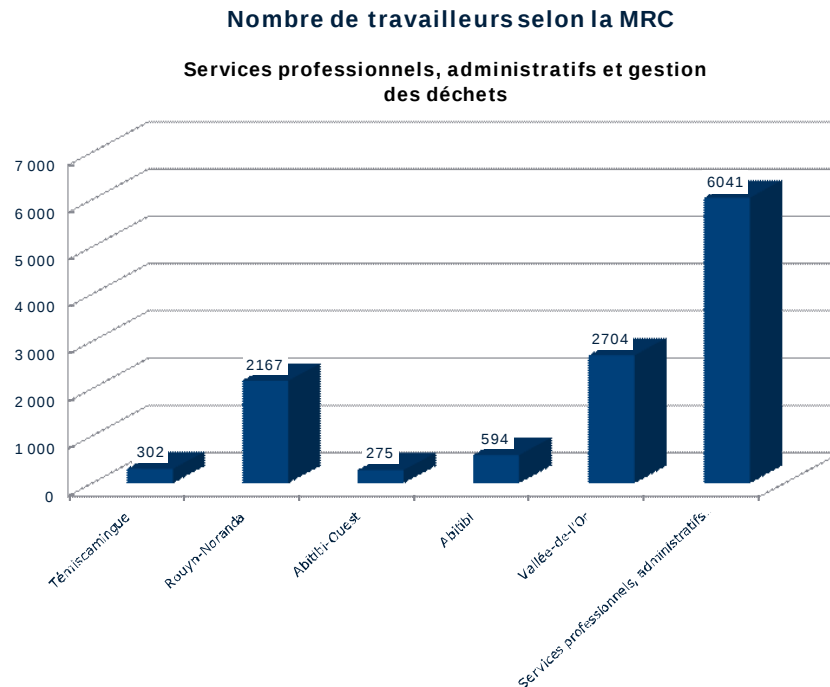
De tous les travailleurs à temps plein du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, 65 % sont des hommes et 35 % des femmes. La proportion des hommes est aussi plus élevée parmi les travailleurs à temps partiel.

La distribution des emplois entre les hommes et les femmes se distingue ici de celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 3.1b – Ventilation du nombre maximal de travailleurs selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe

La section 3.1b fait état de la répartition du nombre maximal de travailleurs rémunérés au cours des douze derniers mois selon la MRC, le statut d'emploi et le sexe.

Figure 8



Le tableau 11 présente le nombre d'établissements et de travailleurs, le tableau 12, le statut d'emploi et le tableau 13, le statut d'emploi selon le sexe.

Tableau 11

Nombre d'établissements et de travailleurs selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Nb d'établissements	Nb de travailleurs
Témiscamingue	43	302
Rouyn-Noranda	200	2167
Abitibi-Ouest	49	275
Abitibi	75	594
Vallée-de-l'Or	202	2704
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	569	6041

C'est dans la MRC de La Vallée-de-l'Or et la ville de Rouyn-Noranda que l'on trouve le plus grand nombre d'établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ainsi que le plus grand nombre de travailleurs, ceux-ci représentant 81 % du total de la région.

Tableau 12**Statut d'emploi selon la MRC**

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Temps plein	Temps partiel
Témiscamingue	94,3%	5,7%
Rouyn-Noranda	86,7%	13,3%
Abitibi-Ouest	80,3%	19,7%
Abitibi	89,4%	10,6%
Vallée-de-l'Or	84,4%	15,6%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	85,9%	14,1%

Dans toutes les MRC, la majorité des travailleurs (hommes et femmes) du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets travaille à temps plein (85,9 % pour l'ensemble des régions).

Tableau 13**Statut d'emploi des travailleurs selon le sexe et la MRC**

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets			
	Hommes Temps plein	Hommes Temps partiel	Femmes Temps plein	Femmes Temps partiel
Témiscamingue	95,8%	4,2%	95,2%	4,8%
Rouyn-Noranda	88,8%	11,0%	86,1%	13,6%
Abitibi-Ouest	83,1%	16,9%	71,5%	28,5%
Abitibi	89,5%	10,3%	88,8%	11,0%
Vallée-de-l'Or	83,7%	16,1%	92,8%	7,1%
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	86,6%	13,2%	89,3%	10,5%

Dans la MRC de Témiscamingue, la proportion des hommes et des femmes qui travaillent à temps partiel (respectivement 4,2 % et 4,8 %) est beaucoup plus faible que dans les autres MRC.

Section 3.2 – Évolution du nombre de travailleurs

La section 3.2 fait état de l'évolution du nombre de travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 9

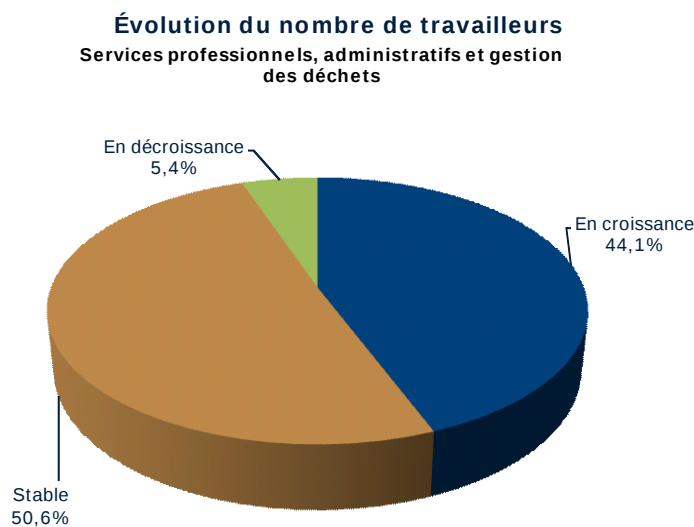


Tableau 14

Évolution du nombre de travailleurs rémunérés			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
En croissance	44,1%	24,8%	26,4%
Stable	50,6%	65,9%	64,6%
En décroissance	5,4%	9,3%	9,0%
Effectifs	213	2264	2477

Comme dans les autres regroupements sectoriels, on trouve dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets un pourcentage élevé d'établissements dont le nombre de travailleurs s'est avéré stable au cours des douze derniers mois (50,6 %). Une proportion très importante (44,1 %) des établissements affiche une croissance du nombre de travailleurs.

Section 3.3 – Embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3 présente les données relatives à l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Figure 10

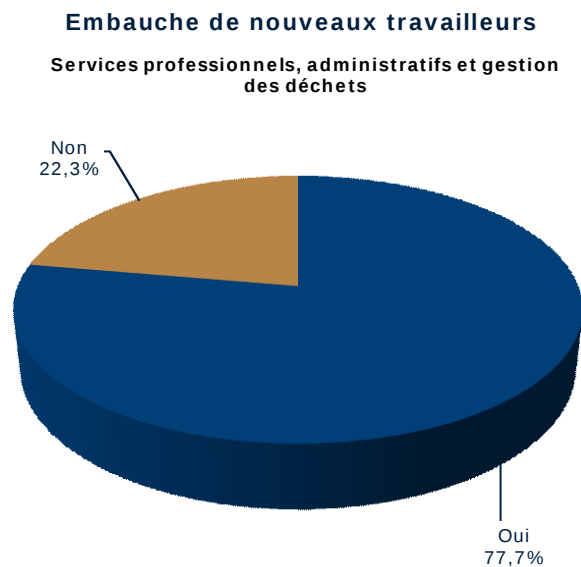


Tableau 15

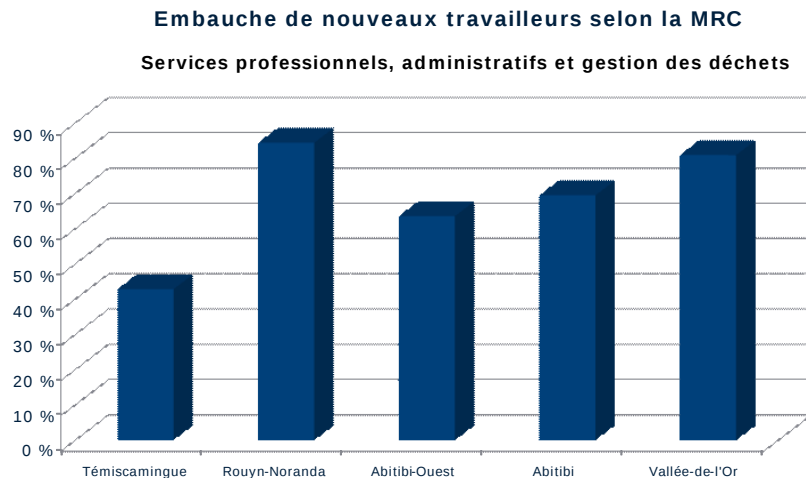
Embauche de nouveaux travailleurs			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	77,7%	70,8%	71,4%
Non	22,3%	29,2%	28,6%
Effectifs	213	2271	2484

Une bonne proportion (77,7 %) des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ont embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois, ce qui est supérieur aux autres regroupements sectoriels (70,8 %).

Section 3.3b – Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

La section 3.3b présente la proportion d'établissements ayant embauché des nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois et œuvrant dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets. Les données sont affichées pour les différentes MRC.

Figure 11



Le tableau suivant indique les proportions d'embauche pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour chaque MRC, alors que le tableau 17 contient le nombre de travailleurs embauchés selon la région.

Tableau 16

Embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	42,9 %	57,1 %
Rouyn-Noranda	84,4 %	15,6 %
Abitibi-Ouest	63,6 %	36,4 %
Abitibi	69,5 %	30,5 %
Vallée-de-l'Or	80,9 %	19,1 %
Effectifs	166	47

Les MRC où les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ont été les plus actifs en matière d'embauche au cours des douze derniers mois sont la ville de Rouyn-Noranda (84,4 %) et La Vallée-de-l'Or (80,9 %).

Tableau 17

Nombre de travailleurs embauchés selon la MRC

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	14	684	698
Rouyn-Noranda	502	3303	3804
Abitibi-Ouest	47	1064	1111
Abitibi	77	1756	1833
Vallée-de-l'Or	565	3711	4276
Nombre total de travailleurs	1204	10518	11722

Les travailleurs embauchés dans le regroupement à l'étude représentent 10,3 % de tous les travailleurs embauchés dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ensemble, la MRC de La Vallée-de-l'Or et la ville de Rouyn-Noranda sont responsables de 88,6 % de toutes les nouvelles embauches effectuées dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

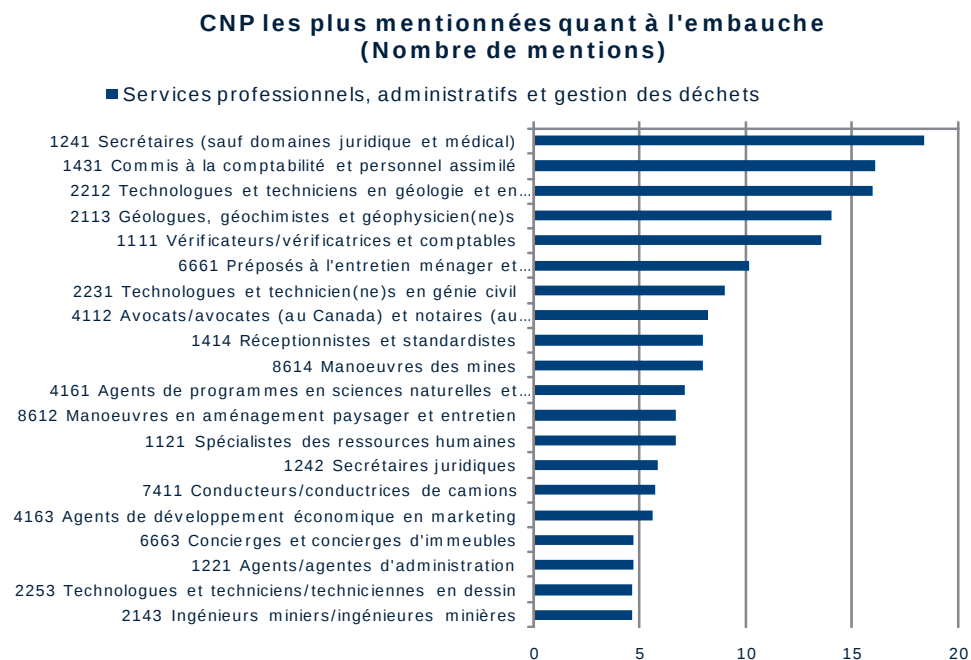
Section 3.3c – CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées concernant l'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 18

Nombre de CNP visées	
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
Nombre de CNP différentes mentionnées	97

Figure 12



Les professions ayant fait le plus souvent l'objet d'embauche au cours des douze derniers mois sont celles de secrétaires, de commis à la comptabilité et personnel assimilé. La liste des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.3d – Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs

La section 3.3d présente les raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs. Plusieurs raisons pouvant motiver l'embauche de nouveaux travailleurs qui occuperont un même poste, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 13

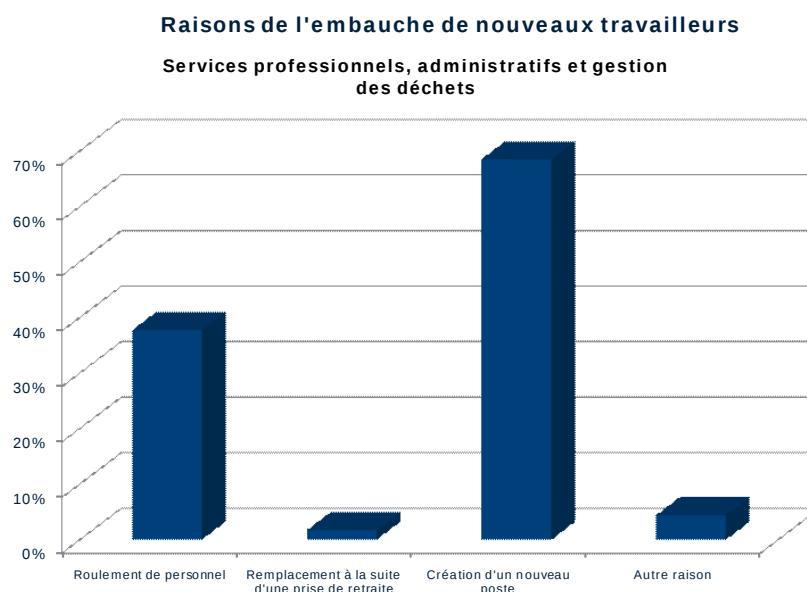


Tableau 19

Raisons de l'embauche de nouveaux travailleurs			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Roulement de personnel	37,7%	61,5%	59,0%
Remplacement à la suite d'une prise de retraite	1,7%	3,6%	3,4%
Création d'un nouveau poste	68,5%	38,3%	41,5%
Autre raison	4,4%	5,4%	5,3%
Effectifs	337	2795	3132

La raison d'embauche la plus souvent invoquée par les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets est la création d'un nouveau poste (68,5 %). Cette proportion se démarque comparativement à l'ensemble des autres MRC où elle se chiffre à 38,3 %.

Section 3.3e – Exigences à l'embauche

La section 3.3e contient les différentes exigences quant à l'embauche exprimées par les établissements enquêtés.

Le tableau 20 concerne la répartition des niveaux de scolarité exigés à l'embauche. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 20

Scolarité minimale exigée à l'embauche

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucun diplôme	18,0%	32,2%	30,7%
Secondaire III	1,6%	4,8%	4,5%
DES	18,5%	28,5%	27,5%
DEP	13,2%	13,3%	13,3%
ASP	---	,3%	,3%
AEP	---	,3%	,2%
DEC/ général	1,7%	2,9%	2,7%
DEC/ techniques	20,8%	10,8%	11,9%
Bacc. et plus	26,2%	6,9%	9,0%
Effectifs	337	2811	3148

Dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, 18 % des établissements n'exigent aucun diplôme à l'embauche et 48,7 % demandent des études postsecondaires. Les exigences de scolarité y sont plus élevées que celles requises dans les autres regroupements sectoriels.

La figure 14 apporte un éclairage sur l'expérience minimale exigée à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui requièrent ou non de l'expérience lors de l'embauche.

Les résultats contenus dans le graphique en pointes de tarte concernent le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, alors que le tableau contient, en plus des données pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, celles pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Figure 14

Expérience minimale exigée à l'embauche
Services professionnels, administratifs et gestion
des déchets

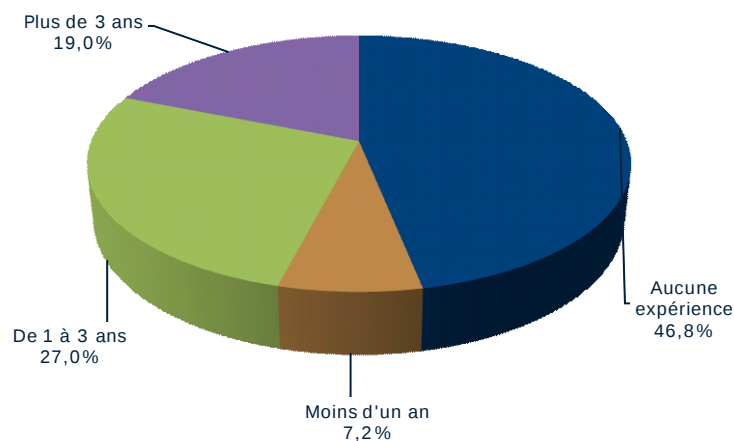


Tableau 21

Expérience minimale exigée à l'embauche

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucune expérience	46,8%	59,2%	57,9%
Moins d'un an	7,2%	6,6%	6,7%
De 1 à 3 ans	27,0%	21,9%	22,4%
Plus de 3 ans	19,0%	12,3%	13,0%
Effectifs	333	2788	3122

La plupart des établissements (46,8 %) du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ne demandent aucune expérience à l'embauche. Ils sont proportionnellement moins nombreux que les établissements des autres regroupements sectoriels dans cette situation.

Le tableau 22 présente les compétences et connaissances exigées à l'embauche. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné exiger ce type de compétence. Un employeur pouvant exiger plus d'une compétence ou connaissance à l'embauche pour un même poste, les totaux verticaux du tableau suivant peuvent être supérieurs à 100 %.

Les données y sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 22

Compétences et connaissances exigées à l'embauche

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucune compétence	11,3%	10,1%	10,2%
Compétences de base (lire, écrire, compter)	19,1%	8,4%	9,5%
Compétences techniques	40,0%	33,2%	33,9%
Compétences interpersonnelles	41,9%	56,6%	55,0%
Connaissances linguistiques	11,9%	6,5%	7,1%
Connaissances en informatique et bureautique	16,9%	7,7%	8,6%
Connaissances en gestion	2,0%	2,0%	2,0%
Autres compétences et connaissances	3,7%	5,0%	4,9%
Effectifs	331	2809	3140

Les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, comme ceux des autres regroupements sectoriels, exigent de leurs nouveaux travailleurs surtout des compétences interpersonnelles (41,9 %) et techniques (40 %). Un certain nombre exige également des connaissances en informatique et bureautique (16,9 %) ainsi que des compétences linguistiques (11,9 %).

Section 3.4 – Difficultés de recrutement

La section 3.4 expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois.

Figure 15



Tableau 23

Difficultés de recrutement			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	54,8%	49,5%	50,0%
Non	45,2%	50,5%	50,0%
Effectifs	213	2270	2483

Le nombre d'établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ayant rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois est proportionnellement plus élevé (54,8 %) que celui des autres regroupements sectoriels (49,5 %).

Section 3.4b – Difficultés de recrutement selon la MRC

La section 3.4b expose la proportion des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui ont rencontré des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois selon les différentes MRC.

Figure 16

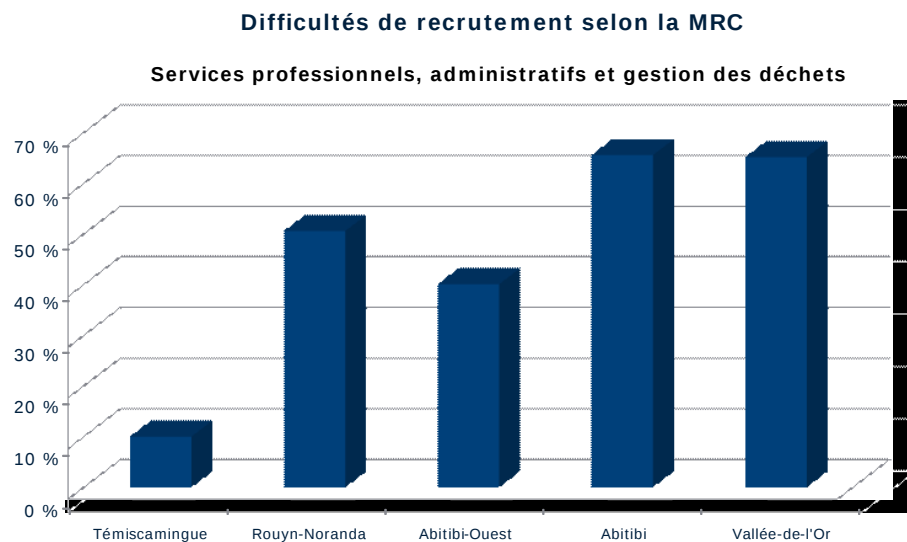


Tableau 24

Difficultés de recrutement selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	10,0%	90,0%
Rouyn-Noranda	50,6%	49,4%
Abitibi-Ouest	40,1%	59,9%
Abitibi	65,6%	34,4%
Vallée-de-l'Or	65,2%	34,8%
Effectifs	117	96

Alors que seulement 10 % des établissements de la MRC de Témiscamingue ont connu des difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois, cette proportion grimpe à 65,6 % pour la MRC d'Abitibi.

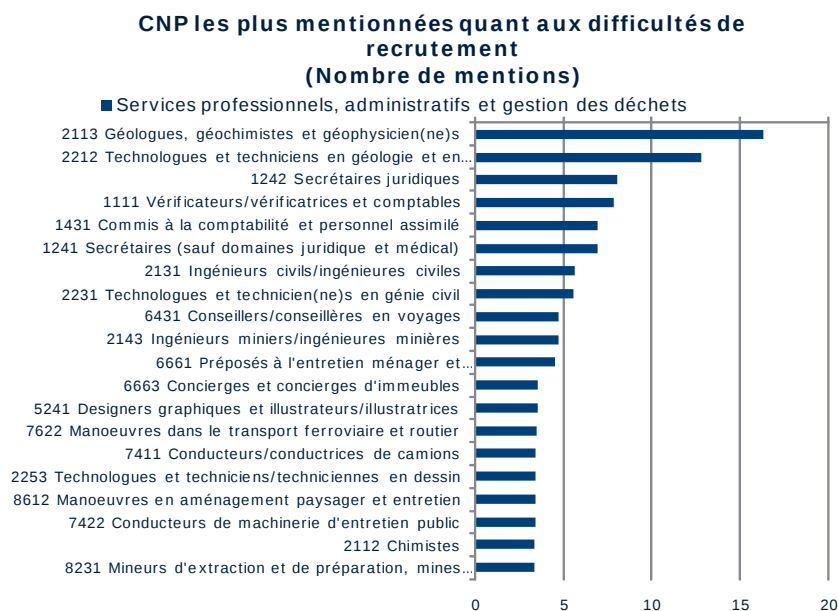
Section 3.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement

La section 3.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux difficultés de recrutement de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois.

Tableau 25

Nombre de CNP visées	
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets
	66
Nombre de CNP différentes mentionnées	

Figure 17



La profession où l'embauche s'est avérée la plus difficile est celle de géologues, géochimistes et géophysiciens, suivie de technologues et techniciens en géologie et en minéralogie. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 3.4d – Causes des difficultés de recrutement rencontrées

La section 3.4d rend compte des causes engendrant des difficultés de recrutement. Onze causes de difficultés ont été proposées lors de l'enquête. Les résultats du tableau suivant sont présentés pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 26

Causes des difficultés de recrutement rencontrées

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Durée du travail (saisonnier ou temporaire)	10,1%	7,1%	7,4%
Lieu de travail (éloigné ou isolé)	6,0%	8,8%	8,5%
Salaire	9,1%	15,2%	14,6%
Milieu de travail	,6%	3,0%	2,8%
Horaire de travail	7,6%	14,0%	13,4%
Manque de candidats qualifiés (formation)	67,0%	47,2%	49,1%
Manque de candidats expérimentés (expérience)	30,6%	26,7%	27,1%
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	29,4%	26,3%	26,6%
Lacunes dans les qualités personnelles	3,7%	7,7%	7,3%
Connaissances linguistiques	1,9%	1,5%	1,6%
Autres	18,7%	22,2%	21,9%
Effectifs	184	1677	1861

Dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, les raisons le plus souvent évoquées pour expliquer les difficultés de recrutement sont le manque de candidats qualifiés (67 %), expérimentés (30,6 %) et compétents (29,4 %).

Section 3.4e – Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement

La section 3.4e présente les conséquences de la persistance des difficultés de recrutement. Huit conséquences ont été proposées lors de l'enquête. Le tableau suivant contient les données pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 27

Conséquences de la persistance des difficultés de recrutement			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Vous devrez réorganiser le travail	53,9%	46,1%	46,8%
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés	48,9%	44,4%	44,8%
Vous devrez former vos employés en place	49,8%	42,5%	43,2%
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires	43,4%	34,9%	35,7%
Vous devrez faire appel à la sous-traitance	18,8%	16,3%	16,5%
Vous perdrez des contrats	45,1%	28,6%	30,2%
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités	6,9%	2,5%	2,9%
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités	4,9%	5,8%	5,7%
Aucune	6,0%	13,4%	12,7%
Autres	9,0%	11,5%	11,3%
Effectifs	115	1112	1226

Les conséquences le plus souvent mentionnées découlant des difficultés de recrutement sont la réorganisation du travail (53,9 %), l'obligation de former les employés en place (49,8 %), l'embauche de candidats moins qualifiés (48,9 %), la perte de contrats (45,1 %) et la prolongation des heures supplémentaires (43,4 %). Toutes ces conséquences ont des proportions supérieures à l'ensemble des autres regroupements sectoriels.

4 – ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU COURS DES DOUZE PROCHAINS MOIS

Ce chapitre comprend les tableaux liés à l'évolution de l'emploi dans les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets au cours des **douze prochains mois**. Il contient les tableaux suivants :

- Les prévisions d'embauche (Section 4.1);
- Les intentions de mises à pied (Section 4.2);
- Les intentions de formation (Section 4.3);
- Les départs à la retraite (Section 4.4).

Section 4.1 – Les prévisions d'embauche

La section 4.1 indique la proportion des établissements qui prévoient embaucher des nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs devant être embauchés. Le graphique en pointes de tarte contient les données pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

Figure 18

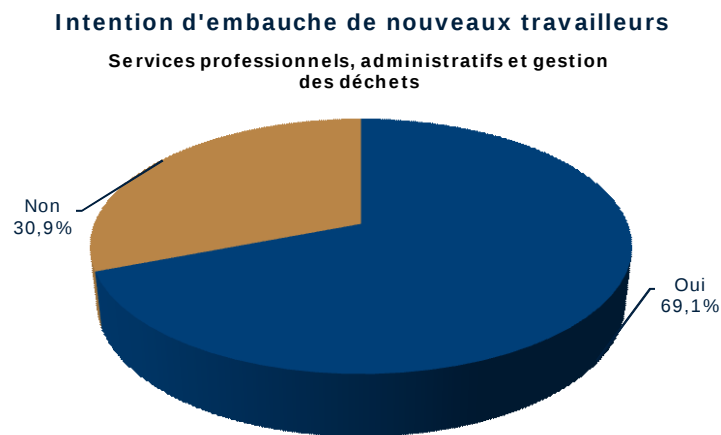


Tableau 28

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	69,1%	55,6%	56,8%
Non	30,9%	44,4%	43,2%
Effectifs	197	2033	2230

On observe que 69,1 % des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets (69,1 %) prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois. Cette proportion est plus élevée que celle observée dans les autres regroupements sectoriels (55,6 %).

Section 4.1b – Prévvision d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

La section 4.1b expose la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui prévoient embaucher de nouveaux travailleurs selon la MRC.

Figure 19

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets

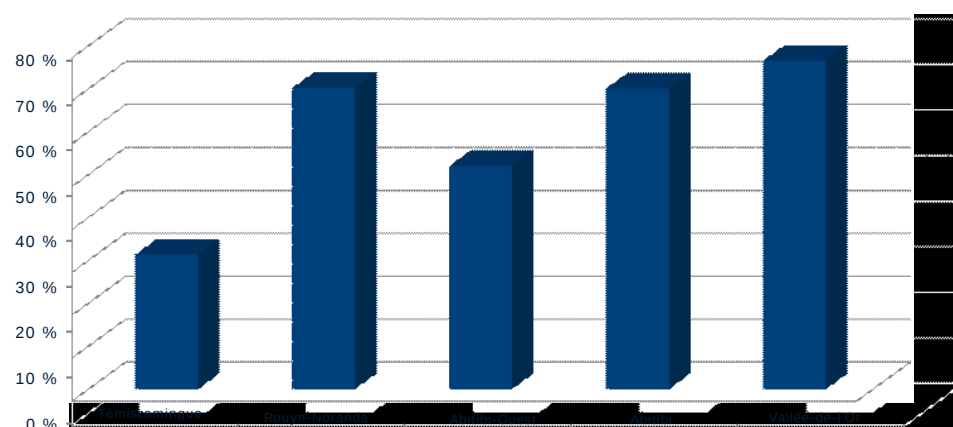


Tableau 29

Intention d'embauche de nouveaux travailleurs selon la MRC

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	31,4 %	68,6 %
Rouyn-Noranda	70,2 %	29,8 %
Abitibi-Ouest	52,1 %	47,9 %
Abitibi	70,1 %	29,9 %
Vallée-de-l'Or	76,6 %	23,4 %
Effectifs	136	61

À l'exception de la MRC de Témiscamingue, plus de la moitié des établissements du regroupement sectoriel à l'étude de toutes les MRC prévoient embaucher de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

Le tableau suivant présente le nombre de travailleurs qui seront embauchés au cours des douze prochains mois en fonction de la MRC.

Tableau 30

Nombre d'embauches prévues selon la MRC

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	8	350	358
Rouyn-Noranda	251	1205	1456
Abitibi-Ouest	14	368	381
Abitibi	36	805	841
Vallée-de-l'Or	223	1570	1793
Nombre total de travailleurs	532	4298	4830

Ensemble, la MRC de La Vallée-de-l'Or et la ville de Rouyn-Noranda sont responsables de 89 % de toutes les embauches prévues dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

Le nombre d'embauches prévues dans ce regroupement sectoriel représente 11 % de toutes les embauches prévues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue au cours des douze prochains mois.

Section 4.1c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs

La section 4.1c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions d'embauche de nouveaux travailleurs au cours des douze prochains mois.

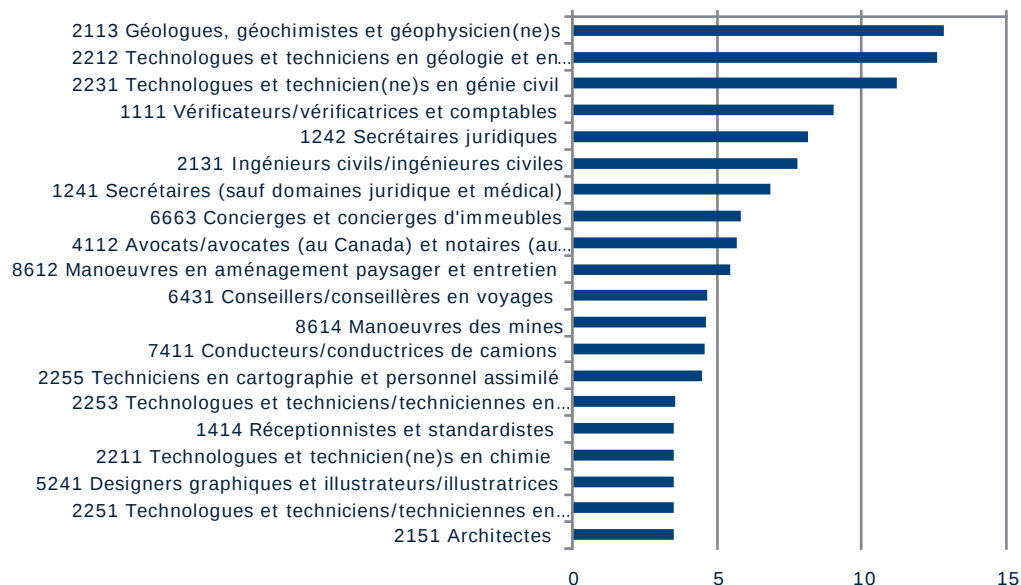
Tableau 31

Nombre de CNP visées	
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
Nombre de CNP différentes mentionnées	81

Figure 20

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions d'embauche (Nombre de mentions)

■ Services professionnels, administratifs et gestion des déchets



Les professions les plus recherchées par les employeurs au cours des douze prochains mois seront celles de géologues, géochimistes et géophysiciens ainsi que technologues et techniciens en géologie et en minéralogie. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.1d – Embauche de travailleurs immigrants

La section 4.1d rend compte de l'intention d'embaucher des travailleurs immigrants ainsi que du nombre de travailleurs devant être embauchés.

Figure 21

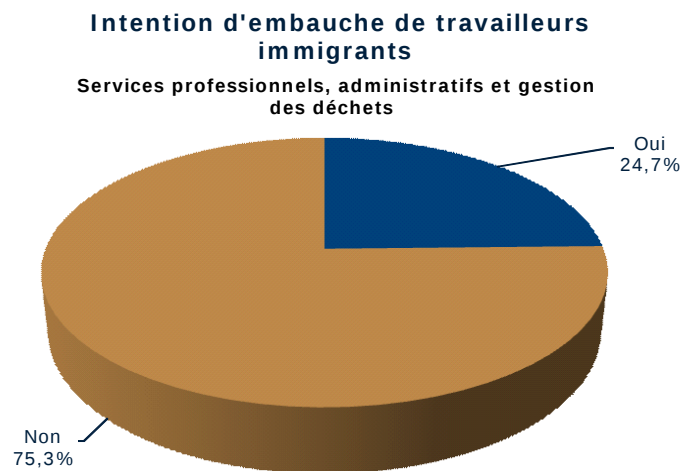


Tableau 32

Embauche de travailleurs immigrants			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	24,7 %	16,6 %	17,3 %
Non	75,3 %	83,4 %	82,7 %
Effectifs	186	1941	2127

Les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets sont plus nombreux (24,7 %) que ceux des autres regroupements sectoriels à vouloir embaucher des travailleurs immigrants au cours des douze prochains mois.

Section 4.2 – Les intentions de mises à pied

La section 4.2 présente la proportion des établissements ayant mentionné avoir l'intention d'effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces mises à pied.

Figure 22

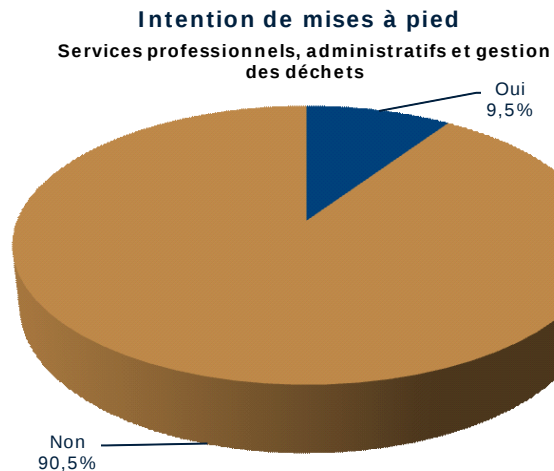


Tableau 33

Intention de mises à pied			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	9,5%	10,4%	10,3%
Non	90,5%	89,6%	89,7%
Effectifs	205	2162	2367

Les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets sont légèrement moins nombreux (9,5 %) que les autres regroupements sectoriels à prévoir des mises à pied.

Section 4.2b – Mises à pied prévues selon la MRC

La section 4.2b comprend la proportion des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui prévoient effectuer des mises à pied au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 34

Mises à pied prévues selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	---	100,0%
Rouyn-Noranda	8,9%	91,1%
Abitibi-Ouest	11,3%	88,7%
Abitibi	25,3%	74,7%
Vallée-de-l'Or	6,3%	93,7%
Effectifs	19	186

La MRC d'Abitibi présente la plus forte proportion d'établissements (25,3 %) prévoyant des mises à pied dans le regroupement à l'étude au cours des douze prochains mois tandis que les établissements de la MRC de Témiscamingue n'en prévoient aucune.

Tableau 35

Nombre de mises à pied prévues selon la MRC			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi- Témiscamingue
Témiscamingue	---	284	284
Rouyn-Noranda	7	229	236
Abitibi-Ouest	5	128	133
Abitibi	115	395	510
Vallée-de-l'Or	21	212	232
Nombre total de travailleurs	147	1247	1395

Au total, 11 % des 1 395 mises à pied prévues dans la région se produiront dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets. La grande majorité de celles-ci (78 %) aura lieu dans la MRC d'Abitibi.

Section 4.2c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied

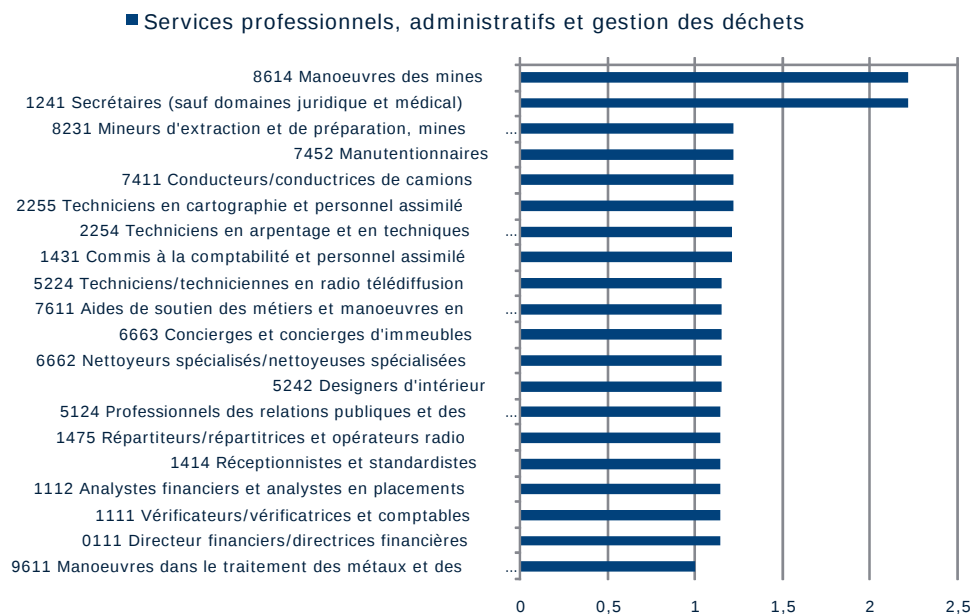
La section 4.2c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux prévisions de mises à pied au cours des douze prochains mois.

Tableau 36

Nombre de CNP visées	
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets
	28
Nombre de CNP différentes mentionnées	

Figure 23

CNP les plus mentionnées quant aux prévisions de mises à pied (Nombre de mentions)



Les professions de manœuvres des mines et de secrétaires (sauf domaines juridique et médical) sont les plus susceptibles de mises à pied au cours des douze prochains mois. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3 – Les intentions de formation

La section 4.3 présente la proportion des établissements ayant l'intention d'offrir de la formation au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de travailleurs visés par ces formations.

Figure 24

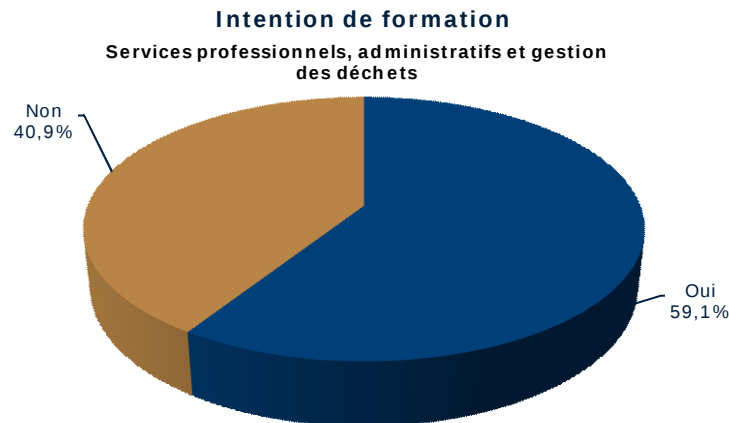


Tableau 37

Intention de formation			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	59,1%	56,9%	57,1%
Non	40,9%	43,1%	42,9%
Effectifs	206	2131	2337

Plusieurs établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, soit 59,1 % du total, ont manifesté leur intention d'offrir une formation à leurs employés. Cette proportion est un peu plus forte qu'au sein des autres regroupements sectoriels.

Section 4.3b – Intention de formation selon la MRC

La section 4.3b contient la proportion des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui prévoient offrir une formation à certains travailleurs au cours des douze prochains mois selon la MRC.

Tableau 38

Intention de formation selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	35,5%	64,5%
Rouyn-Noranda	62,8%	37,2%
Abitibi-Ouest	35,3%	64,7%
Abitibi	83,3%	16,7%
Vallée-de-l'Or	57,4%	42,6%
Effectifs	122	84

La MRC où la plus forte proportion d'établissements se montrent disposés à offrir une formation à ses employés est celle d'Abitibi (83,3 %). On note d'importants écarts entre certaines MRC.

Tableau 39

Nombre de travailleurs visés par la formation selon la MRC			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Témiscamingue	22	1084	1106
Rouyn-Noranda	608	2781	3388
Abitibi-Ouest	42	1143	1185
Abitibi	127	1892	2018
Vallée-de-l'Or	345	3159	3503
Nombre total de travailleurs	1143	10058	11201

À elle seule, la ville de Rouyn-Noranda regroupe 53,2 % des travailleurs visés par la formation que les établissements prévoient offrir dans le regroupement sectoriel à l'étude. Les travailleurs du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets représentent 10 % de tous les travailleurs visés par la formation.

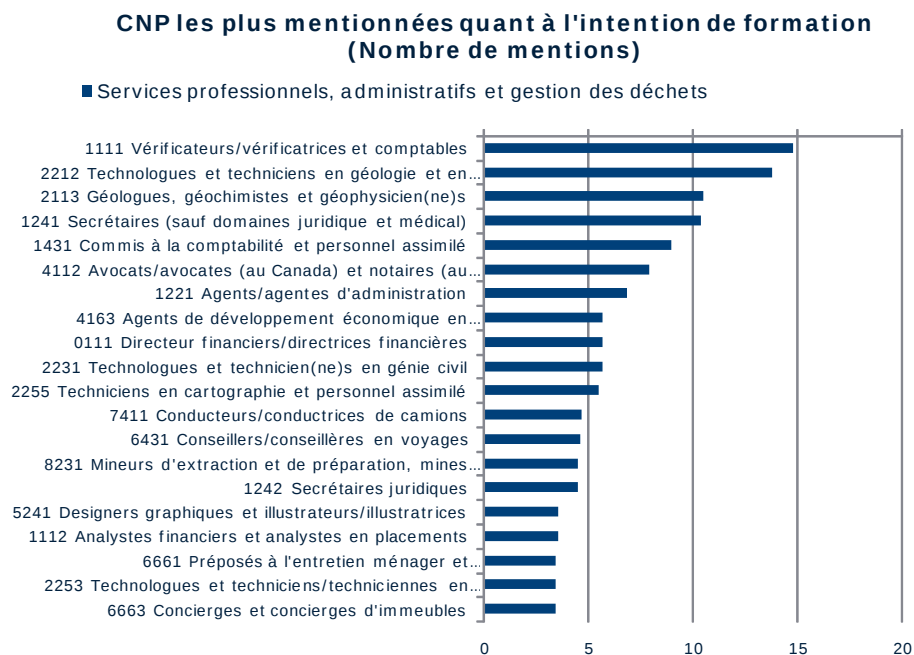
Section 4.3c – CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation

La section 4.3c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant à l'intention de formation au cours des douze prochains mois.

Tableau 40

Nombre de CNP visées	
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets
	88
Nombre de CNP différentes mentionnées	

Figure 25



Ce sont les professions de vérificateurs et comptables ainsi que technologues et techniciens en géologie et en minéralogie qui sont le plus souvent mentionnées relativement à l'intention de formation. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.3d – Compétences et connaissances visées par la formation

La section 4.3d indique la proportion des établissements ayant mentionné que les formations offertes viseront l'une ou l'autre des compétences ou connaissances suivantes.

Figure 26

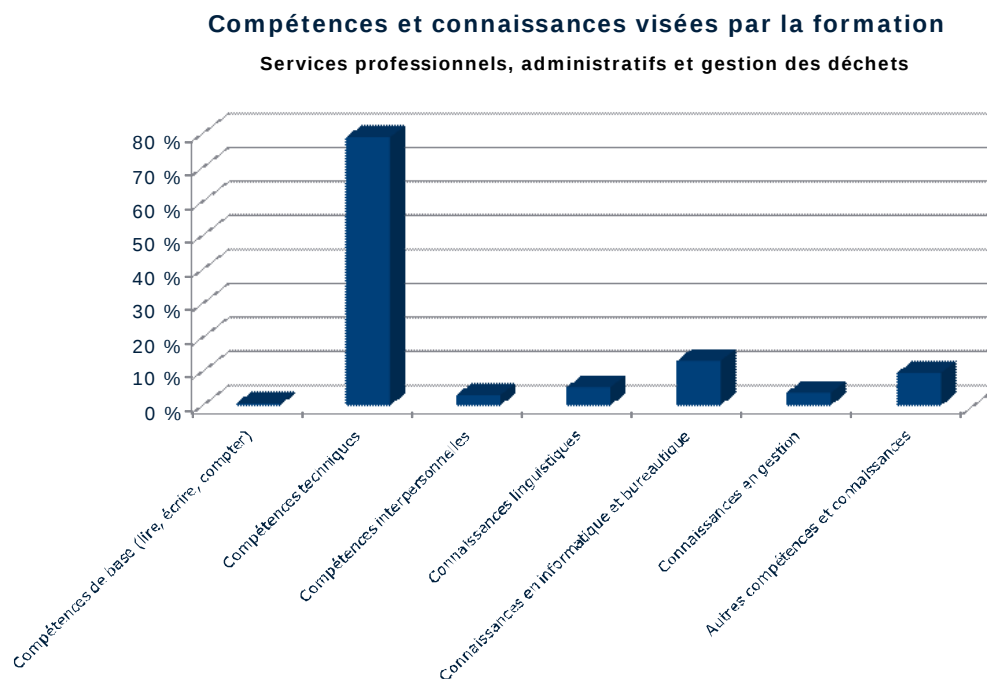


Tableau 41

Compétences et connaissances visées par la formation			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Compétences de base (lire, écrire, compter)	,5%	,1%	,2%
Compétences techniques	78,9%	80,6%	80,4%
Compétences interpersonnelles	3,0%	2,6%	2,6%
Connaissances linguistiques	5,4%	1,6%	2,0%
Connaissances en informatique et bureautique	13,1%	9,7%	10,0%
Connaissances en gestion	3,7%	3,2%	3,2%
Autres compétences et connaissances	9,6%	7,9%	8,1%
Effectifs	217	2007	2224

Avec 78,9 % des établissements l'ayant mentionné, les compétences techniques sont de loin le plus souvent visées par la formation concernant le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

Section 4.4 – Les départs à la retraite

La section 4.4 rend compte de la proportion des établissements prévoyant que des travailleurs prendront leur retraite au cours des douze prochains mois ainsi que le nombre de départs à la retraite prévus et le nombre de travailleurs qui seront remplacés.

Figure 27

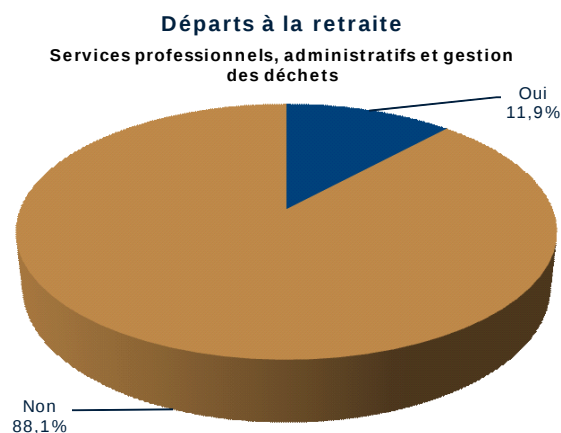


Tableau 42

Départs à la retraite			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	11,9%	12,4%	12,4%
Non	88,1%	87,6%	87,6%
Effectifs	207	2210	2417

Au total, 11,9 % des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel à l'étude prévoient des départs à la retraite au cours des douze prochains mois. On observe un pourcentage comparable dans les autres regroupements sectoriels.

Section 4.4b – Départs à la retraite selon la MRC

La section 4.4b indique la proportion des établissements œuvrant dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets qui prévoient que certains de leurs travailleurs quitteront pour la retraite au cours des douze prochains mois.

Tableau 43

Départs à la retraite selon la MRC		
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	Oui	Non
Témiscamingue	13,0%	87,0%
Rouyn-Noranda	9,8%	90,2%
Abitibi-Ouest	5,3%	94,7%
Abitibi	25,9%	74,1%
Vallée-de-l'Or	11,8%	88,2%
Effectifs	25	183

Dans les Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, le quart des établissements qui prévoient des départs à la retraite sont dans la MRC d'Abitibi.

Tableau 44

Nombre de départs à la retraite selon la MRC						
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets		Autres regroupements sectoriels		Abitibi-Témiscamingue	
	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements	Départs à la retraite	Remplacements
Témiscamingue	1	1	41	29	42	30
Rouyn-Noranda	10	8	153	142	164	150
Abitibi-Ouest	1	1	39	28	40	29
Abitibi	7	7	82	69	88	76
Vallée-de-l'Or	21	20	160	141	181	161
Nombre total de travailleurs	40	37	475	410	515	447

Au total, 8 % de tous les travailleurs de la région qui partiront à la retraite sont à l'emploi d'établissements des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets. Des 40 travailleurs quittant pour la retraite, 37 (93 %) seront remplacés.

Section 4.4c – CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite

La section 4.4c présente les CNP le plus souvent mentionnées quant aux départs à la retraite au cours des douze prochains mois.

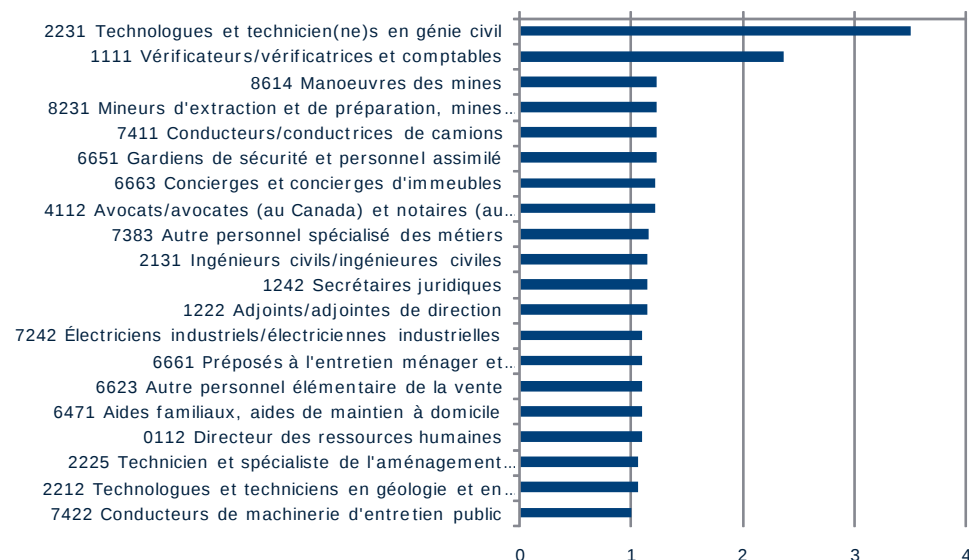
Tableau 45

Nombre de CNP visées	
Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
Nombre de CNP différentes mentionnées	23

Figure 28

CNP les plus mentionnées quant aux départs à la retraite (Nombre de mentions)

■ Services professionnels, administratifs et gestion des déchets

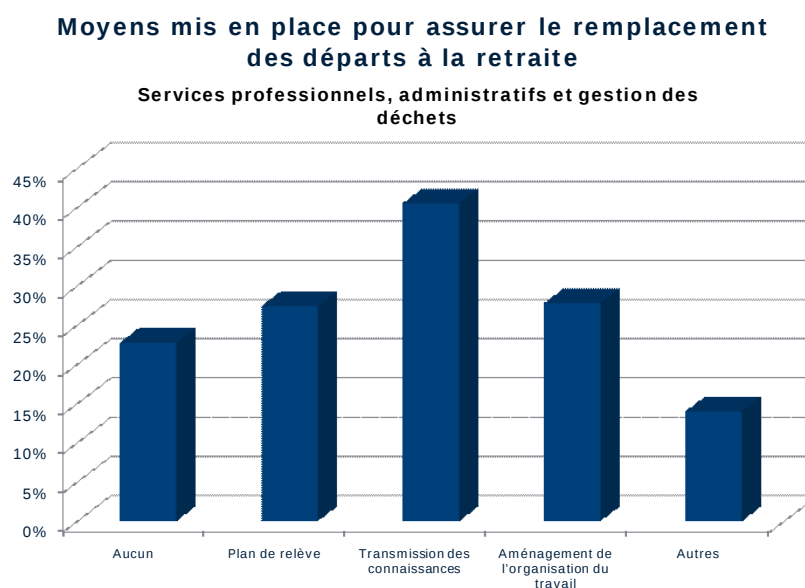


Les professions de technologues et techniciens en génie civil et de vérificateurs et comptables sont le plus souvent mentionnées relativement à la prévision des départs à la retraite. La liste complète des CNP est présentée à l'annexe 3.

Section 4.4d – Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite

La section 4.4d présente les données relatives aux moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné avoir en place les moyens indiqués pour assurer le remplacement des départs à la retraite. L'histogramme présente les données pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

Figure 29



Un établissement pouvant être doté de plus d'un moyen, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 46**Moyens mis en place pour assurer le remplacement des départs à la retraite**

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Aucun	22,8%	27,2%	26,9%
Plan de relève	27,4%	29,6%	29,5%
Transmission des connaissances	40,5%	35,1%	35,6%
Aménagement de l'organisation du travail	27,8%	13,6%	14,8%
Autres	14,0%	22,0%	21,3%
Effectifs	25	262	287

Dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, 40,5 % des établissements comptent sur la transmission des connaissances pour assurer le remplacement des départs à la retraite. Cette proportion est plus élevée que dans les autres regroupements sectoriels.

5 – GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Ce chapitre renferme les données touchant à la gestion des ressources humaines au sein des établissements enquêtés. Il contient les tableaux suivants :

- Présence d'un responsable des ressources humaines (Section 5.1);
- Politiques de gestion des ressources humaines (Section 5.2);
- Difficultés en matière de gestion des ressources humaines (Section 5.3);
- Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois (Section 5.4).

Section 5.1 – Présence d'un responsable des ressources humaines

La section 5.1 montre la proportion des établissements ayant un responsable des ressources humaines ainsi que le pourcentage moyen de la tâche de ce responsable effectivement consacrée à la gestion des ressources humaines.

Figure 30



Tableau 47

Présence d'un responsable des ressources humaines			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Oui	58,1%	52,8%	53,3%
Non	41,9%	47,2%	46,7%
Effectifs	213	2271	2484

Dans le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, plus de la moitié des établissements (58,1 %) disposent d'un employé responsable de la gestion des ressources humaines. Cette proportion est plus forte que celle des autres regroupements sectoriels.

Le graphique suivant indique la proportion des établissements où le responsable des ressources humaines (RH) consacre 50 % et plus de sa tâche à la gestion des ressources humaines ainsi que la proportion où ce responsable y consacre moins de 50 %.

Figure 31

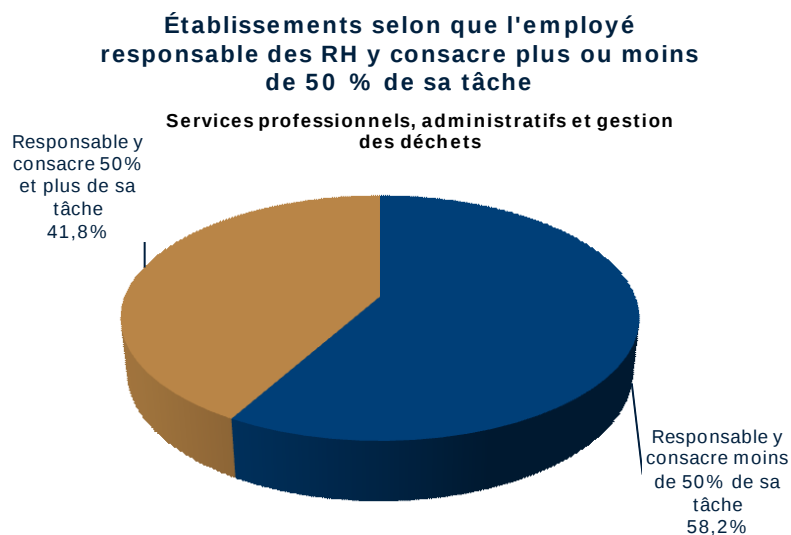


Tableau 48

Répartition des établissements selon que l'employé responsable des RH y consacre plus ou moins de 50 % de sa tâche

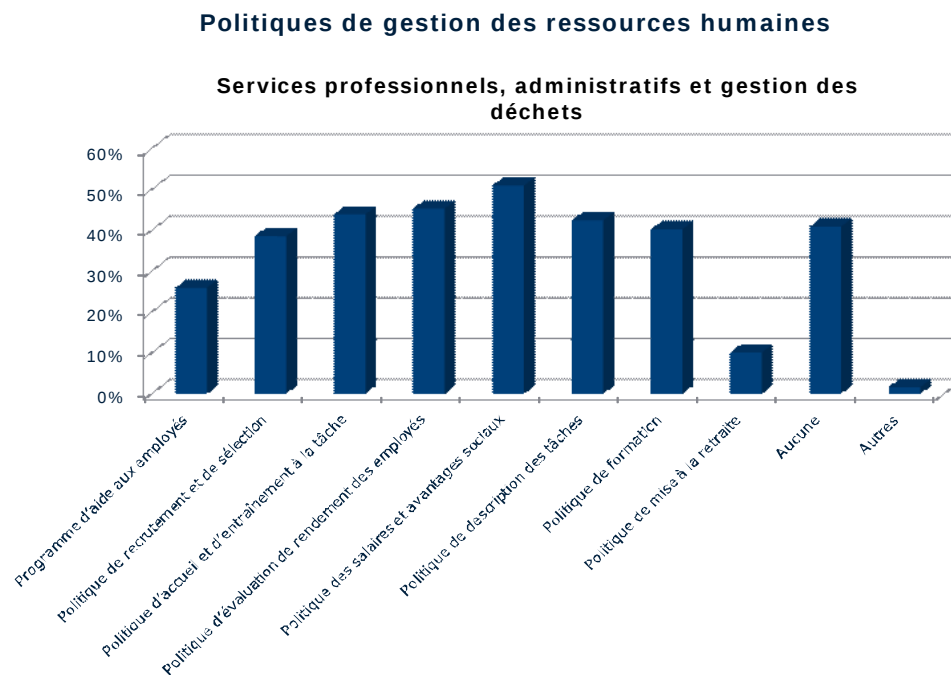
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Responsable y consacre moins de 50% de sa tâche	58,2%	72,1%	70,8%
Responsable y consacre 50% et plus de sa tâche	41,8%	27,9%	29,2%
Effectifs	119	1097	1216

Dans les établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, 58,2 % des responsables des ressources humaines consacrent moins de 50 % de leur temps à cette tâche. Cette situation se distingue de celle observée dans les autres regroupements sectoriels.

Section 5.2 – Politiques de gestion des ressources humaines

La section 5.2 rend compte des politiques de gestion des ressources humaines appliquées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné appliquer la politique de gestion des ressources humaines proposée.

Figure 32



Un employeur pouvant appliquer plus d'une politique au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 49**Politiques de gestion des ressources humaines**

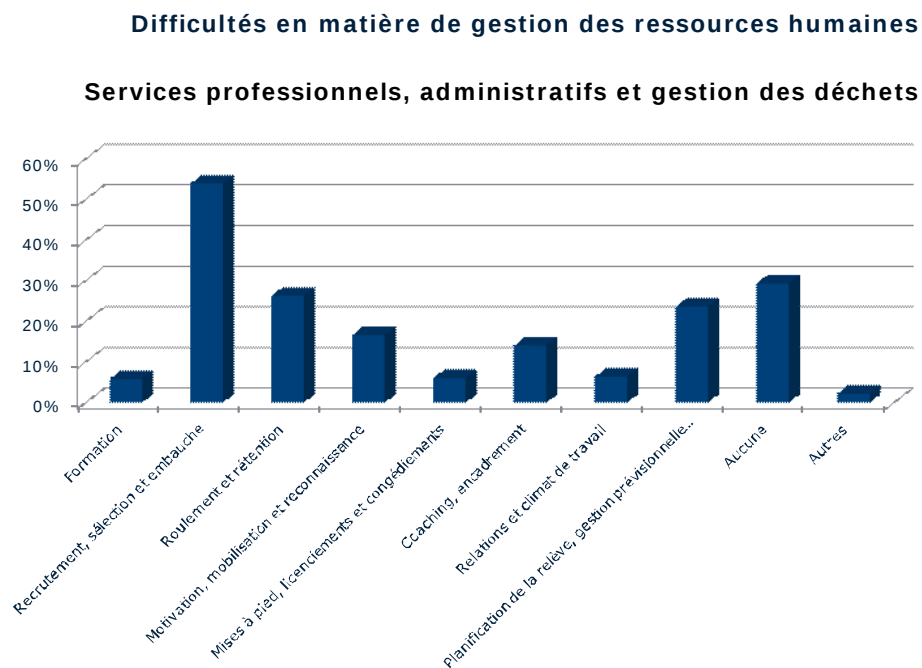
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Programme d'aide aux employés	26,0%	28,4%	28,2%
Politique de recrutement et de sélection	38,6%	35,8%	36,0%
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche	43,9%	46,2%	46,0%
Politique d'évaluation de rendement des employés	45,4%	41,8%	42,1%
Politique des salaires et avantages sociaux	51,0%	43,6%	44,2%
Politique de description des tâches	42,5%	45,8%	45,5%
Politique de formation	40,3%	38,1%	38,2%
Politique de mise à la retraite	10,1%	16,7%	16,2%
Aucune	40,9%	43,6%	43,4%
Autres	1,6%	1,8%	1,8%
Effectifs	212	2253	2465

Plus de la moitié (51 %) des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets ont comme politique de gestion des ressources humaines une politique des salaires et avantages sociaux. Cette proportion est plus grande comparativement à l'ensemble des autres secteurs.

Section 5.3 – Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

La section 5.3 affiche les données relatives aux difficultés en matière de gestion des ressources humaines rencontrées dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné faire face à une difficulté en matière de gestion des ressources humaines.

Figure 33



Un employeur pouvant rencontrer plus d'une difficulté en gestion des ressources humaines au sein de son établissement, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 50

Difficultés en matière de gestion des ressources humaines

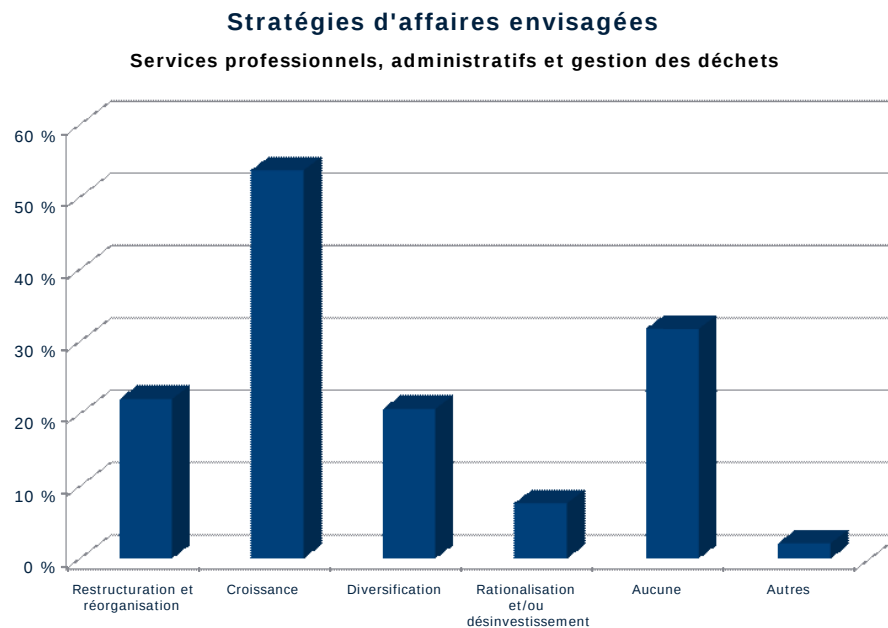
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Formation	5,9%	11,5%	11,0%
Recrutement, sélection et embauche	54,0%	45,8%	46,5%
Roulement et rétention	26,3%	27,8%	27,6%
Motivation, mobilisation et reconnaissance	16,7%	15,5%	15,6%
Mises à pied, licenciements et congédiements	6,0%	5,9%	5,9%
Coaching, encadrement	14,1%	11,9%	12,1%
Relations et climat de travail	6,4%	6,3%	6,3%
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des RH	23,6%	19,5%	19,9%
Aucune	29,3%	38,3%	37,6%
Autres	2,2%	2,0%	2,0%
Effectifs	212	2265	2477

La difficulté de gestion des ressources humaines le plus souvent mise de l'avant par tous les établissements de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, incluant ceux du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, a trait au recrutement, à la sélection et à l'embauche du personnel (54 %).

Section 5.4 – Stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois

La section 5.4 rend compte des stratégies d'affaires envisagées pour les douze prochains mois dans les établissements enquêtés. Les pourcentages indiquent la proportion des établissements qui ont mentionné envisager une stratégie d'affaires.

Figure 34



Un établissement pouvant appliquer plus d'une stratégie d'affaires, les totaux verticaux peuvent être supérieurs à 100 %. Les données sont présentées pour le regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets, pour les autres regroupements sectoriels ainsi que pour l'ensemble de la région.

Tableau 51

Stratégies d'affaires envisagées			
	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	Autres regroupements sectoriels	Abitibi-Témiscamingue
Restructuration et réorganisation	22,1%	26,0%	25,6%
Croissance	53,7%	45,2%	45,9%
Diversification	20,7%	22,5%	22,4%
Rationalisation et/ou désinvestissement	7,7%	11,9%	11,5%
Aucune	31,8%	36,3%	35,9%
Autres	2,1%	2,9%	2,8%
Effectifs	211	2227	2438

La stratégie d'affaires la plus souvent déclarée par les établissements de toute la région de l'Abitibi-Témiscamingue est celle de la croissance. Elle est également envisagée par 53,7 % des établissements du regroupement sectoriel des Services professionnels, administratifs et gestion des déchets.

ANNEXES

Annexe 1 – Questionnaire

Annexe 1 - Questionnaire

Questionnaire pour la mise à jour de la liste des industries et commerces (LIC) et pour l'enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de compétences des entreprises de cinq (5) employés et plus

1. IDENTIFICATION DU RÉPONDANT	
1.1 Nom et prénom de la personne répondant au recensement ou à l'enquête ☞	
2. IDENTIFICATION DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires) (L'établissement se définit comme étant une unité de production où se fait l'activité économique (produits fabriqués ou services offerts) et pour laquelle il est possible d'obtenir un minimum de données en matière d'emploi (travailleur rémunéré ou pas, incluant le propriétaire, le cadre, l'actionnaire, le travailleur à commission, le locateur d'équipement, etc.))	
2.1 * Le nom usuel de votre établissement est-il? ☞ (Le nom usuel de l'établissement se définit comme étant le nom commercial sous lequel l'établissement se fait connaître de sa clientèle ou qu'il s'affiche ou que le public en général emploie. Ce nom se distingue dans bien des cas de la dénomination sociale ou de la raison sociale de l'établissement)	
2.2 Le nom légal de votre établissement est-il? ☞ Le même ☐ Précisez le nom légal de l'établissement si celui-ci est différent du nom usuel (Le nom légal de l'établissement se définit comme étant la dénomination sociale ou la raison sociale qui a été enregistrée officiellement au Registre des entreprises du Québec ou à Corporation Canada ou à une série de chiffres (1234-5678 Québec inc. ou 12345678 Canada inc.))	
3. COORDONNÉES DE L'ÉTABLISSEMENT (Les champs marqués d'un astérisque sont obligatoires)	
3.1 L'adresse municipale (physique) de l'établissement est-elle? * Numéro municipal ☞ * Rue, boulevard, chemin, etc. ☞ * Nom de la rue, du boulevard, etc. ☞ Le numéro du bureau ou du local, de l'unité, de l'étage est-il? Type d'unité (bureau, local, etc.) ☞ Unité (chiffre) ☞ Étage ☞ Le nom de l'édifice est-il? Édifice (si numérique entrez « le » avant le chiffre) ☞ Le nom de la ville est-il? * Ville ☞ Le code postal est-il? * Code postal ☞ Les informations à ajouter pour les envois postaux sont-ils? Succursale postale (nom de la succursale) ☞ Type de succursale (comptoir postal, succursale, etc.) ☞ Route rurale ☞ Case postale ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu dans une municipalité)	3.2 L'adresse postale de votre établissement est-elle la même que l'adresse municipale (physique)? Oui ☐ Passez à la question 3.4 Non ☐ Passez à la question 3.3 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 3.4 3.3 L'adresse postale de l'établissement est-elle? * Numéro municipal et rue ☞ Étage ☞ Case postale ☞ * Ville, province et code postal ☞ (Ensemble des indications qui permettent de situer un lieu utilisé pour la livraison de courrier)
3.4 Le numéro de téléphone général de l'établissement est-il? * Numéro de téléphone ☞ (Numéro de téléphone le plus utilisé ou en lien avec les informations générales lorsque l'établissement possède plusieurs numéros de téléphone (division, direction, département, etc.). Le numéro de téléphone des ambulanciers, policiers et/ou pompiers ne doit pas être celui de l'urgence.)	
3.5 Le numéro de télécopieur général de l'établissement est-il? Numéro de télécopieur ☞	

3.6 Le courriel général de l'établissement est-il? Courriel ➞ <i>(Courriel général de l'établissement et non celui d'un travailleur rémunéré sauf exception)</i>
3.7 L'adresse Internet de l'établissement est-elle? Adresse Internet (site Web) ➞
4. CONTACT EN RESSOURCES HUMAINES DE L'ÉTABLISSEMENT
4.1 Le nom du contact en ressources humaines dans votre établissement est-il? * Civilité * Prénom * Nom * Fonction (titre) Numéro de téléphone Courriel ➞ <i>(La personne contact n'est pas nécessairement celle qui a répondu au questionnaire, c'est principalement le propriétaire, gérant, président-directeur général)</i>
5. FORME JURIDIQUE ET DÉPENDANCE (Un choix unique pour 5.1 et 5.2)
5.1 Votre établissement est-il? (Forme juridique) Compagnie (société par actions ou personne morale à but lucratif) ➞ Coopérative ➞ Entreprise individuelle (enregistrée au REQ) ➞ Entreprise individuelle (non enregistrée = travailleur autonome ou indépendant) ➞ Personne morale à but non lucratif ➞ S.E.N.C. - Société en nom collectif ➞ Autres, si différents des précédents ➞
5.2 Votre établissement est-il? (Dépendance) Établissement unique (sans succursale) ➞ Siège social ➞ Succursale ➞ Filiale ➞
5.3 Votre établissement est-il ? À but lucratif ➞ À but non lucratif ➞
5.4 Votre établissement est-il de type ? Public ➞ Parapublic ➞ Privé ➞
5.5 Votre établissement est-il? Une entreprise de concession ➞ Une entreprise d'économie sociale ➞ Une entreprise à caractère familiale ➞ Une entreprise gouvernementale ➞ Une franchise ➞ Une société d'État ➞
6. ACTIVITÉ PRINCIPALE ET/OU SECONDAIRE
6.1 L'activité principale de votre établissement est-elle? ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère le chiffre d'affaires le plus élevé à l'établissement)</i>
6.2 L'activité secondaire de votre établissement est-elle? (S'il y a lieu seulement) ➞ <i>(La production de biens ou de services qui génère un chiffre d'affaires additionnel à l'établissement)</i>
7. TRAVAILLEUR RÉMUNÉRÉ <i>(Le travailleur rémunéré se définit comme étant un employé ou un cadre qui travaille à un emploi principal ou unique moyennant un salaire, un traitement, une commission, une prime, un pourboire ou un propriétaire actif d'une entreprise constituée en société, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel (constitués ou non constitués en société) ou un travailleur autonome ou indépendant qui n'a pas d'entreprise. Lorsque le travailleur rémunéré a plus d'un emploi, l'emploi auquel il travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal. S'ajoute à cela l'actionnaire, le travailleur à commission (ex. : l'agent libre en immeuble) et le locateur d'équipement (ex. : chaise dans un salon de coiffure). Note : Le nombre de travailleurs rémunérés comptabilisé sont les travailleurs permanents, temporaires/occasionnels et saisonniers, oeuvrant à temps plein (30 heures et plus) ou à temps partiel (moins de 30 heures), durant la période la plus active de l'établissement et exclut les travailleurs familiaux non</i>

rémunérés. Ce n'est pas le nombre de professions exercées par un travailleur rémunéré qui est comptabilisé.

PROFIL ET TENDANCES DE L'EMPLOI

7.1 Au cours des 12 derniers mois, quel a été le nombre maximal de travailleurs rémunérés qui ont œuvré dans votre établissement? Veuillez détailler le nombre d'hommes et de femmes ainsi que le nombre de personnes qui travaillent à temps plein (30 heures et plus par semaine) et à temps partiel (29 heures et moins par semaine). (Ne considérez pas les postes qui sont réservés au rappel d'employés mis à pied temporairement ni les postes qui doivent être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement)

Temps plein (30 heures et plus par semaine)			Nombre d'hommes	
Temps partiel (moins de 30 heures par semaine)			Nombre de femmes	
Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement			Total des travailleurs rémunérés durant la période la plus active de l'établissement	

Les renseignements que vous avez fournis aux questions 1 à 7 seront partagés avec certains organismes socioéconomiques et pourraient être publiés dans un répertoire d'entreprises. Or, pour les prochaines questions, les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et serviront à la planification de formations et à la réalisation de portraits par Emploi-Québec.

8. ÉVOLUTION DE L'EMPLOI (au cours des 12 derniers mois)

8.1 Au cours des 12 derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés dans votre établissement était-il en croissance, stable ou en décroissance?	En croissance	☐
	Stable	☐
	En décroissance	☐

(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)

9. EMBAUCHE DE NOUVEAUX TRAVAILLEURS (au cours des 12 derniers mois)

9.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous embauché des nouveaux travailleurs?	Oui ☐ Passez à la question 9.2 Non ☐ Passez à la question 10.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 10.1			
9.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs que vous avez embauché. Précisez la scolarité, l'expérience ainsi que les compétences et connaissances requises à l'embauche.				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.1 Titre de la profession CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification)	()	()	()	Programmeur
9.2.2 Nombre de postes comblés par profession	()	()	()	2
9.2.3 Raison(s) de l'embauche				
Roulement de personnel (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Remplacement à la suite d'une prise de retraite (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓
Nouveau poste (précisez le nombre de postes à combler pour cette raison)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
9.2.4 Scolarité exigée à l'embauche				
Aucun diplôme	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études secondaires (DES)	☐	☐	☐	☐
Diplôme d'études professionnelles au secondaire (DEP)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Diplôme d'études collégiales (DEC général ou technique) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	✓ (informatique)
Diplôme universitaire (certificat, baccalauréat ou plus) (précisez la spécialisation)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
9.2.5 Expérience exigée à l'embauche				
Aucune expérience	☐	☐	☐	✓
Moins d'un an	☐	☐	☐	☐
De 1 à 3 ans	☐	☐	☐	☐
Plus de 3 ans				

	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
9.2.6 Compétences et connaissances exigées à l'embauche				
Aucune	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐
Compétences de base (<i>lire, écrire, compter</i>) (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (réseautique)
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ (autonomie)
Compétences interpersonnelles et personnelles (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (anglais)
Connaissances linguistiques (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☒ (Windows)
Connaissances en informatique et en bureautique (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Connaissances en planification et en gestion (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
Autres compétences et connaissances (<i>précisez</i>)				

10. DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (au cours des 12 derniers mois)				
10.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous rencontré des difficultés de recrutement dans votre établissement? <i>(Une difficulté de recrutement est observée lorsque, malgré les efforts de recrutement, un poste demeure ou est demeuré vacant pendant plus de 4 mois)</i>	Oui ☐ Passez à la question 10.2 Non ☐ Passez à la question 11.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 11.1			
10.2 Indiquez le titre de la profession et les raisons pour lesquelles vous avez rencontré des difficultés de recrutement?				
	(1) COMPLÉTER	(2) COMPLÉTER	(3) COMPLÉTER	Exemple
10.2.1 Titre de la profession (<i>si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fins de classification</i>)	()	()	()	Programmeur
10.2.2 Causes des difficultés de recrutement rencontrées				
Activités saisonnières	☐	☐	☐	☒
Lieu de travail (lieu éloigné ou isolé)	☐	☐	☐	☐
Conditions de travail (s: salaire; mt: milieu de travail; ht: horaire de travail)	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐	s ☐ mt ☐ ht ☐
Manque de candidats qualifiés (formation)	☐	☐	☐	☒
Manque de candidats expérimentés (expérience)	☐	☐	☐	☐
Manque de candidats compétents (qualité du travail exécuté)	☐	☐	☐	☐
Lacunes dans les qualités personnelles	☐	☐	☐	☐
Travail temporaire	☐	☐	☐	☐
Autres (<i>précisez</i>)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()
10.3 Si vos difficultés de recrutement persistent, à quelle(s) conséquence(s) votre établissement pourrait-il faire face dans les 12 prochains mois? (Choix multiple)				
Vous devrez réorganiser le travail				☐
Vous devrez embaucher des candidats moins qualifiés				☐
Vous devrez former vos employés en place				☐
Vous devrez prolonger les heures supplémentaires				☐
Vous devrez faire appel à la sous-traitance				☐
Vous perdrez des contrats				☐
Vous déménagerez une partie ou la totalité de vos activités				☐
Vous fermerez votre établissement et cesserez vos activités				☐
Aucune				☐
Autres (<i>précisez</i>)				

11. EMBAUCHE DE TRAVAILLEURS IMMIGRANTS	
	Oui ☐ Si oui, combien : _____

11.1 Envisagez-vous embaucher de la main-d'œuvre immigrante au cours des prochaines années? <i>(Une personne qui est au pays depuis moins de cinq ans et qui a sa résidence permanente, ce qui implique que le candidat a un certificat de sélection du Québec).</i>	Oui ☐ Si oui, combien : _____
	Non ☐ Passez à la question 12.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 12.1

12. INTENTIONS D'EMBAUCHE (au cours des 12 prochains mois)	
12.1 Au cours des 12 prochains mois, embaucherez-vous des nouveaux travailleurs dans votre établissement?	Oui ☐ Passez à la question 12.2
	Non ☐ Passez à la question 13.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 13.1
12.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de nouveaux travailleurs que vous prévoyez embaucher au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre d'intentions d'embauche (par profession)
Total des intentions d'embauche	

13. MISES À PIED (au cours des 12 prochains mois)	
13.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous effectuer des mises à pied permanentes ou à durée indéterminée dans votre établissement? <i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	Oui ☐ Passez à la question 13.2
	Non ☐ Passez à la question 14.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 14.1
13.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés que vous prévoyez mettre à pied au cours des 12 prochains mois.	
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de mises à pied prévues (par profession)
Total des mises à pied	

14. Intention de formation (au cours des 12 prochains mois)	
14.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous offrir des activités de formation à vos employés? <i>(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)</i>	Oui ☐ Passez à la question 14.2
	Non ☐ Passez à la question 15.1
	Ne le sais pas ☐ Passez à la question 15.1

14.2 Indiquez quelles formations vous prévoyez offrir à votre personnel et à quel groupe d'employé elles s'adresseront. <i>(Exemples : PowerPoint pour les secrétaires, lecture de plans pour les soudeurs, etc.)</i>				
	(1) (cochez et précisez)	(2) (cochez et précisez)	(3) (cochez et précisez)	EXEMPLE (cochez et précisez)
1. Profession visée CNP 4 (si nécessaire, préciser les principales fonctions pour des fin de classification)	()	()	()	Programmeur analyste
2. Nombre de personnes visées par la formation	()	()	()	5
3. Nature de la formation ou des formations planifiées				
Compétences de base (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ savoir lire
Compétences techniques propres à l'exercice de la profession (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ programmation avancée
Compétences interpersonnelles et personnelles (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ gestion du stress
Connaissances linguistiques (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Connaissances en informatique (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ Word
Connaissances en planification et en gestion (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ anglais
Autres (précisez)	☐ ()	☐ ()	☐ ()	☐ ()

15. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES			
15.1 Avez-vous une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans votre établissement?	Oui ☐ Non ☐	Si oui, quel pourcentage de sa tâche y consacre-t-elle?	(_____ %)
15.2 Quelles politiques de gestion des ressources humaines avez-vous dans votre établissement?			(Choix multiple)
Programme d'aide aux employés			☐
Politique de recrutement et de sélection			☐
Politique d'accueil et d'entraînement à la tâche			☐
Politique d'évaluation de rendement des employés			☐
Politique des salaires et avantages sociaux			☐
Politique de descriptions des tâches			☐
Politique de plan de formation			☐
Politique de mise à la retraite			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
15.3 Quelles sont les difficultés éprouvées en matière de gestion des ressources humaines dans votre établissement?			(Choix multiple)
Formation			☐
Recrutement, sélection et embauche, congédiement			☐
Roulement et rétention			☐
Motivation, mobilisation et reconnaissance			☐
Coaching, encadrement			☐
Relations et climat de travail			☐
Planification de la relève, gestion prévisionnelle des ressources humaines et succession d'entreprise			☐
Autres (précisez)			☐
15.4 Quelle(s) stratégie(s) d'affaires envisagez-vous pour les 12 prochains mois dans votre établissement?			(Choix multiple)
Restructuration et réorganisation			☐
Croissance			☐
Diversification			☐
Rationalisation et/ou désinvestissement			☐
Autres (précisez)			☐
Aucune			☐
16. DÉPARTS À LA RETRAITE (au cours des 12 prochains mois)			
16.1 Au cours des 12 prochains mois, prévoyez-vous que des travailleurs rémunérés prendront leur retraite dans votre établissement?		Oui ☐ Passez à la question 16.2 Non ☐ Passez à la question 17.1 Ne le sais pas ☐ Passez à la question 17.1	
(Référer à la définition « Travailleur rémunéré » au #7)			
16.2 Indiquez le titre de la profession et le nombre de travailleurs rémunérés qui partiront à la retraite au cours des 12 prochains mois. (Commencez par les professions pour lesquelles vous prévoyez le plus grand nombre de départs à la retraite)			
Titre de la profession (CNP 4)	Nombre de départs à la retraite prévus (par profession)	Nombre de remplacements prévus (par profession)	Ne le sais pas
			☐
			☐
Total des départs à la retraite			☐
16.3 Quels sont les moyens mis en place pour assurer le remplacement ou la relève des travailleurs rémunérés qui prendront leur retraite dans votre établissement?	Aucun ☐		
	Plan de relève ☐		
	Transmission des connaissances des plus vieux vers les jeunes travailleurs rémunérés ☐		
	Aménagement de l'organisation du travail (ex. : répartir les tâches autrement) ☐		
	Autre (précisez) ☐		
	Ne le sais pas ☐		
17. MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC			
17.1 Au cours des 12 derniers mois, avez-vous utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec? (Placement en ligne, formation, coaching de gestion, programme d'apprentissage, etc.)		Oui ☐ Non ☐ Passez à la question 17.2 Ne le sais pas ☐	
17.2 Êtes-vous intéressé à recevoir de l'information sur les mesures et services offerts aux entreprises par Emploi-Québec?		Oui ☐ Non ☐ Ne le sais pas ☐	

Annexe 2 – Description des regroupements sectoriels

Annexe 2 - Description des regroupements sectoriels**Agroalimentaire**

111	Cultures agricoles
112	Élevage
114	Pêche, chasse et piégeage
1151	Activités de soutien aux cultures agricoles
1152	Activités de soutien à l'élevage
311	Fabrication d'aliments
312	Fabrication de boissons et de produits du tabac

Forêt, bois et papier

113	Foresterie et exploitation forestière
1153	Activités de soutien à la foresterie
321	Fabrication de produits en bois
322	Fabrication du papier

Mines et première transformation des métaux

211	Extraction de pétrole et de gaz
212	Extraction minière (sauf l'extraction de pétrole et de gaz)
213	Activités de soutien à l'extraction minière et à l'extraction de pétrole et de gaz
331	Première transformation des métaux

Services publics et construction

221	Services publics
23	Construction

Fabrication autres secteurs de fabrication

313	Usines de textiles
314	Usines de produits textiles
315	Fabrication de vêtements
316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues
323	Impression et activités connexes de soutien
324	Fabrication de produits du pétrole et du charbon
325	Fabrication de produits chimiques
326	Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc
327	Fabrication de produits minéraux non métalliques

332	Fabrication de produits métalliques
333	Fabrication de machines
334	Fabrication de produits informatiques et électroniques
335	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques
336	Fabrication de matériel de transport
337	Fabrication de meubles et de produits connexes
339	Activités diverses de fabrication

Commerce de gros et de détail

411	Grossistes-distributeurs de produits agricoles
412	Grossistes-distributeurs de produits pétroliers
413	Grossistes-distributeurs de produits alimentaires, de boissons et de tabac
414	Grossistes-distributeurs d'articles personnels et ménagers
415	Grossistes-distributeurs de véhicules automobiles et de leurs pièces
416	Grossistes-distributeurs de matériaux et fournitures de construction
417	Grossistes-distributeurs de machines, de matériel et de fournitures
418	Grossistes-distributeurs de produits divers
419	Agents et courtiers du commerce de gros
441	Marchands de véhicules automobiles et de leurs pièces
442	Magasins de meubles et d'accessoires de maisons
443	Magasins d'appareils électroniques et ménagers
444	Marchands de matériaux de construction et de matériel et fournitures de jardinage
445	Magasins d'alimentation
446	Magasins de produits de santé et de soins personnels
447	Stations-services ÉU
448	Magasins de vêtements et d'accessoires vestimentaires
451	Magasins d'articles de sport, d'articles de passe-temps, d'articles de musique et de livres
452	Magasins de fournitures de tout genre
453	Magasins de détail divers
454	Détaillants hors magasins

Transport et entreposage

481	Transport aérien
482	Transport ferroviaire
483	Transport par eau
484	Transport par camion
485	Transport en commun et transport terrestre de voyageurs
486	Transport par pipeline
487	Transport de tourisme et d'agrément
488	Activités de soutien au transport
491	Services postaux

492	Messageries et services de messagers
493	Entreposage

Hébergement, restauration, communications et information, industrie culturelle et arts et spectacles

511	Édition (sauf par Internet)
512	Industrie du film et de l'enregistrement sonore
515	Radiotélévision (sauf par Internet)
516	Édition, radiodiffusion et télédiffusion par Internet
517	Télécommunications
518	Fournisseurs de services Internet, sites portails de recherche et services de traitement de données
519	Autres services d'information
711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
712	Établissements du patrimoine
713	Divertissement, loisirs et jeux de hasard et loterie
721	Services d'hébergement
722	Services de restauration et débits de boissons

Finances, assurances et services immobiliers

521	Autorités monétaires – banque centrale
522	Intermédiation financière et activités connexes
523	Valeurs mobilières, contrats de marchandises et autres activités d'investissement financier connexes
524	Sociétés d'assurance et activités connexes
526	Fonds et autres instruments financiers
531	Services immobiliers
532	Services de location et de location à bail
533	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les œuvres protégées par le droit d'auteur)

Services professionnels, scientifiques et techniques et gestion de sociétés et services administratifs et gestion des déchets

541	Services professionnels, scientifiques et techniques
551	Gestion de sociétés et d'entreprises
561	Services administratifs et services de soutien
562	Services de gestion des déchets et d'assainissement

Enseignement, santé, assistance sociale et administration publique

611	Services d'enseignement
621	Services de soins ambulatoires
622	Hôpitaux
623	Établissements de soins infirmiers et de soins pour bénéficiaires internes
624	Assistance sociale
911	Administration publique fédérale
912	Administrations publiques provinciales et territoriales
913	Administrations publiques locales, municipales et régionales
914	Administration publique autochtone
919	Organismes publics internationaux et autres organismes publics extra territoriaux

Autres services

811	Réparation et entretien
812	Services personnels et services de blanchissage
813	Organismes religieux, fondations, groupes de citoyens et organisations professionnelles et similaires
814	Ménages privés

Annexe 3 – Listes des CNP mentionnées

CNP mentionnées quant à l'embauche au cours des douze derniers mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	5,5 %	18
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	4,8 %	16
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	4,7 %	16
	2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens	4,2 %	14
	1111 Vérificateurs et comptables	4,0 %	14
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	3,0 %	10
	2231 Technologues et techniciens en génie civil	2,7 %	9
	4112 Avocats (au Canada) et notaires (au Québec)	2,4 %	8
	1414 Réceptionnistes et standardistes	2,4 %	8
	8614 Manoeuvres des mines	2,4 %	8
	4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	2,1 %	7
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	2,0 %	7
	1121 Spécialistes des ressources humaines	2,0 %	7
	1242 Secrétaires juridiques	1,7 %	6
	7411 Conducteurs de camions	1,7 %	6
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,7 %	6
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,4 %	5
	1221 Agents d'administration	1,4 %	5
	2253 Technologues et techniciens en dessin	1,4 %	5
	2143 Ingénieurs miniers	1,4 %	5
	2255 Techniciens en cartographie et personnel assimilé	1,4 %	5
	2211 Technologues et techniciens en chimie	1,3 %	5
	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	1,3 %	4
	7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	1,3 %	4
	0123 Directeurs d'autres services aux entreprises	1,1 %	4
	9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication	1,1 %	4
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	1,0 %	4
	7372 Foreurs / dynamiteurs des mines, carrières et des chantiers	1,0 %	4
	1223 Agents du personnel et recruteurs	1,0 %	4
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,0 %	3
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	1,0 %	3
	7312 Mécaniciens d'équipement lourd	1,0 %	3
	2131 Ingénieurs civils	1,0 %	3
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	1,0 %	3
	7242 Électriciens industriels	1,0 %	3
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,0 %	3
	7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	1,0 %	3
	2154 Arpenteurs-géomètres	1,0 %	3
	1474 Commis aux achats et à l'inventaire	,7 %	2
	2242 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	,7 %	2

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	%	N
6431 Conseillers en voyages	,7 %	2
3213 Technologues et techniciens en santé animale	,7 %	2
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,7 %	2
2251 Technologues et techniciens en architecture	,7 %	2
0111 Directeurs financiers	,7 %	2
2232 Technologues et techniciens en génie mécanique	,7 %	2
2133 Ingénieurs électriciens et électroniciens	,7 %	2
6215 Surveillants des services de nettoyage	,7 %	2
0112 Directeurs des ressources humaines	,7 %	2
2151 Architectes	,7 %	2
7452 Manutentionnaires	,7 %	2
7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	,7 %	2
1471 Expéditeurs et réceptionnaires	,7 %	2
6242 Cuisiniers	,7 %	2
2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	,7 %	2
7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	,7 %	2
2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	,7 %	2
2112 Chimistes	,7 %	2
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	,7 %	2
2121 Biologistes et autres scientifiques	,7 %	2
2263 Inspecteurs de la santé publique, de l'environnement et de la sécurité	,6 %	2
6233 Acheteurs des commerces de gros et de détail	,4 %	1
2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,4 %	1
0621 Directeurs - commerce de détail	,4 %	1
6681 Personnel de blanchisseries et de nettoyage à sec	,4 %	1
1432 Commis à la paye	,4 %	1
0651 Directeurs d'autres services	,4 %	1
0213 Gestionnaires de systèmes informatiques	,4 %	1
1231 Teneurs de livres	,3 %	1
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,3 %	1
6662 Nettoyeurs spécialisés	,3 %	1
6465 Autre personnel de services de protection	,3 %	1
5242 Designers d'intérieur	,3 %	1
5121 Auteurs, rédacteurs et écrivains	,3 %	1
4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	,3 %	1
1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,3 %	1
1441 Commis de soutien administratif	,3 %	1
5113 Archivistes	,3 %	1
2233 Techniciens en génie industriel et en génie de fabrication	,3 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,3 %	1
1475 Répartiteurs et opérateurs radio	,3 %	1
1434 Commis de banque, d'assurance et d'autres services financiers	,3 %	1

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
	1424 Téléphonistes	,3 %	1
	1114 Autres agents financiers	,3 %	1
	9424 Opérateurs d'installation de l'assainissement de l'eau et des déchets	,3 %	1
	7321 Mécaniciens de véhicules automobiles, camions et d'autobus	,3 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,3 %	1
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,3 %	1
	2241 Techniciens en génie électronique et électrique	,3 %	1
	2171 Analystes et consultants en informatique	,3 %	1
	2134 Ingénieurs chimistes	,3 %	1
	2132 Ingénieurs mécaniciens	,3 %	1
	1222 Adjointes de direction	,3 %	1
	9411 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et minerais	,3 %	1
	7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	,3 %	1
	6433 Agents à la billetterie et aux services aériens	,3 %	1
	6221 Spécialistes des ventes techniques - commerce de gros	,3 %	1

CNP mentionnées quant aux difficultés de recrutement au cours des douze derniers mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens	8,9 %	16
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	7,0 %	13
	1242 Secrétaires juridiques	4,4 %	8
	1111 Vérificateurs et comptables	4,3 %	8
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	3,8 %	7
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,8 %	7
	2131 Ingénieurs civils	3,1 %	6
	2231 Technologues et techniciens en génie civil	3,0 %	6
	6431 Conseillers en voyages	2,6 %	5
	2143 Ingénieurs miniers	2,6 %	5
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	2,5 %	5
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,9 %	4
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,9 %	4
	7622 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	1,9 %	3
	7411 Conducteurs de camions	1,9 %	3
	2253 Technologues et techniciens en dessin	1,9 %	3
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	1,9 %	3
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	1,9 %	3
	2112 Chimistes	1,8 %	3
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	1,8 %	3
	4163 Agents de développement économique en marketing	1,8 %	3
	7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	1,7 %	3
	2154 Arpenteurs-géomètres	1,7 %	3
	2242 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	1,3 %	2
	2211 Technologues et techniciens en chimie	1,3 %	2
	3213 Technologues et techniciens en santé animale	1,3 %	2
	2251 Technologues et techniciens en architecture	1,3 %	2
	6215 Surveillants des services de nettoyage	1,3 %	2
	8614 Manoeuvres des mines	1,2 %	2
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	1,2 %	2
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,2 %	2
	1221 Agents d'administration	1,1 %	2
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,7 %	1
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,7 %	1
	4213 Conseillers en emploi	,7 %	1
	4112 Avocats (au Canada) et notaires (au Québec)	,7 %	1
	1475 Répartiteurs et opérateurs radio	,7 %	1
	1432 Commis à la paye	,7 %	1
	1222 Adjoints de direction	,7 %	1
	0213 Gestionnaires de systèmes informatiques	,7 %	1
	1231 Teneurs de livres	,6 %	1

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	%	N
7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	,6 %	1
6662 Nettoyeurs spécialisés	,6 %	1
6465 Autre personnel de services de protection	,6 %	1
5242 Designers d'intérieur	,6 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,6 %	1
7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et de gicleurs	,6 %	1
2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,6 %	1
2151 Architectes	,6 %	1
2132 Ingénieurs mécaniciens	,6 %	1
2121 Biologistes et autres scientifiques	,6 %	1
0123 Directeurs d'autres services aux entreprises	,6 %	1
9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication	,6 %	1
9424 Opérateurs d'installation de l'assainissement de l'eau et des déchets	,6 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,6 %	1
6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,6 %	1
2174 Programmeurs et développeurs en médias interactifs	,6 %	1
2134 Ingénieurs chimistes	,6 %	1
9411 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et minerais	,6 %	1
7312 Mécaniciens d'équipement lourd	,6 %	1
7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	,6 %	1
7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	,6 %	1
6681 Personnel de blanchisseries et de nettoyage à sec	,6 %	1
2255 Techniciens en cartographie et personnel assimilé	,6 %	1
2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	,6 %	1
1414 Réceptionnistes et standardistes	,6 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention d'embauche au cours des douze prochains mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens	5,7 %	13
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	5,6 %	13
	2231 Technologues et techniciens en génie civil	4,9 %	11
	1111 Vérificateurs et comptables	4,0 %	9
	1242 Secrétaires juridiques	3,6 %	8
	2131 Ingénieurs civils	3,4 %	8
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	3,0 %	7
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	2,6 %	6
	4112 Avocats (au Canada) et notaires (au Québec)	2,5 %	6
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	2,4 %	5
	6431 Conseillers en voyages	2,1 %	5
	8614 Manoeuvres des mines	2,1 %	5
	7411 Conducteurs de camions	2,0 %	5
	2255 Techniciens en cartographie et personnel assimilé	2,0 %	4
	2253 Technologues et techniciens en dessin	1,6 %	4
	1414 Réceptionnistes et standardistes	1,6 %	4
	2211 Technologues et techniciens en chimie	1,6 %	4
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,6 %	4
	2251 Technologues et techniciens en architecture	1,5 %	4
	2151 Architectes	1,5 %	4
	2143 Ingénieurs miniers	1,5 %	3
	4161 Agents de programmes en sciences naturelles et appliquées	1,5 %	3
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,5 %	3
	7622 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	1,5 %	3
	1475 Répartiteurs et opérateurs radio	1,5 %	3
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	1,5 %	3
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,4 %	3
	4213 Conseillers en emploi	1,1 %	2
	2242 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	1,1 %	2
	2132 Ingénieurs mécaniciens	1,0 %	2
	2154 Arpenteurs-géomètres	1,0 %	2
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	1,0 %	2
	6215 Surveillants des services de nettoyage	1,0 %	2
	3213 Technologues et techniciens en santé animale	1,0 %	2
	7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et de gicleurs	1,0 %	2
	1121 Spécialistes des ressources humaines	1,0 %	2
	2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	1,0 %	2
	2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	1,0 %	2
	7612 Autres manoeuvres et aides de soutien de métiers	1,0 %	2
	7312 Mécaniciens d'équipement lourd	1,0 %	2
	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	1,0 %	2

	Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
	%	N
7452 Manutentionnaires	,5 %	1
2281 Opérateurs en information, opérateurs réseau et techniciens Web	,5 %	1
2233 Techniciens en génie industriel et en génie de fabrication	,5 %	1
1432 Commis à la paye	,5 %	1
6411 Représentants des ventes non techniques - commerce de gros	,5 %	1
4131 Enseignants au niveau collégial et écoles de formation professionnelle	,5 %	1
0611 Directeurs des ventes, du marketing et de la publicité	,5 %	1
0213 Gestionnaires de systèmes informatiques	,5 %	1
7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	,5 %	1
8241 Conducteurs de machines d'abattage	,5 %	1
7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	,5 %	1
7372 Foreurs / dynamiteurs des mines, carrières et des chantiers	,5 %	1
7321 Mécaniciens de véhicules automobiles, camions et d'autobus	,5 %	1
6662 Nettoyeurs spécialisés	,5 %	1
5242 Designers d'intérieur	,5 %	1
2175 Concepteurs et développeurs Web	,5 %	1
2147 Ingénieurs informatique (sauf ingénieurs logiciel)	,5 %	1
1226 Planificateurs de congrès et d'événements	,5 %	1
6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,5 %	1
5211 Techniciens et assistants dans les bibliothèques et les services d'archives	,5 %	1
5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,5 %	1
2223 Technologues et techniciens en sciences forestières	,5 %	1
2112 Chimistes	,5 %	1
1474 Commis aux achats et à l'inventaire	,5 %	1
1424 Téléphonistes	,5 %	1
1225 Agents aux achats	,5 %	1
0113 Directeurs des achats	,5 %	1
9619 Autres manoeuvres des services de la transformation et de la fabrication	,5 %	1
7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	,5 %	1
6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,5 %	1
6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,5 %	1
7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	,5 %	1
7242 Électriciens industriels	,5 %	1
7241 Électriciens (sauf industriels et réseaux)	,5 %	1
6242 Cuisiniers	,5 %	1
6233 Acheteurs des commerces de gros et de détail	,5 %	1
1114 Autres agents financiers	,5 %	1
8256 Surveillants de l'aménagement paysager et de l'horticulture	,4 %	1
7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	,4 %	1
2121 Biologistes et autres scientifiques	,4 %	1

CNP mentionnées quant à l'intention de mises à pied au cours des douze prochains mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	8614 Manoeuvres des mines	6,7 %	2
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	6,7 %	2
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	3,7 %	1
	7452 Manutentionnaires	3,7 %	1
	7411 Conducteurs de camions	3,7 %	1
	2255 Techniciens en cartographie et personnel assimilé	3,7 %	1
	2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	3,6 %	1
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	3,6 %	1
	5224 Techniciens en radio télédiffusion	3,5 %	1
	7611 Aides de soutien des métiers et manoeuvres en construction	3,4 %	1
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	3,4 %	1
	6662 Nettoyeurs spécialisés	3,4 %	1
	5242 Designers d'intérieur	3,4 %	1
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	3,4 %	1
	1475 Répartiteurs et opérateurs radio	3,4 %	1
	1414 Réceptionnistes et standardistes	3,4 %	1
	1112 Analystes financiers et analystes en placements	3,4 %	1
	1111 Vérificateurs et comptables	3,4 %	1
	0111 Directeurs financiers	3,4 %	1
	9611 Manoeuvres dans le traitement des métaux et des minerais	3,0 %	1
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	3,0 %	1
	7311 Mécaniciens de chantier et industriels (sauf textile)	3,0 %	1
	3152 Infirmiers autorisés	3,0 %	1
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	3,0 %	1
	2211 Technologues et techniciens en chimie	3,0 %	1
	2154 Arpenteurs-géomètres	3,0 %	1
	2113 Géologues, géochimistes et géophysiciens	3,0 %	1
	0112 Directeurs des ressources humaines	3,0 %	1

CNP mentionnées quant à la formation au cours des douze prochains mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	1111 Vérificateurs et comptables	6,2 %	15
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	5,8 %	14
	2113 Géologues, géochimistes et géophysicien(ne)s	4,4 %	11
	1241 Secrétaires (sauf domaines juridique et médical)	4,4 %	10
	1431 Commis à la comptabilité et personnel assimilé	3,8 %	9
	4112 Avocats (au Canada) et notaires (au Québec)	3,3 %	8
	1221 Agents d'administration	2,9 %	7
	4163 Agents de développement économique en marketing	2,4 %	6
	0111 Directeurs financiers	2,4 %	6
	2231 Technologues et techniciens en génie civil	2,4 %	6
	2255 Techniciens en cartographie et personnel assimilé	2,3 %	6
	7411 Conducteurs de camions	2,0 %	5
	6431 Conseillers en voyages	1,9 %	5
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	1,9 %	5
	1242 Secrétaires juridiques	1,9 %	5
	5241 Designers graphiques et illustrateurs	1,5 %	4
	1112 Analystes financiers et analystes en placements	1,5 %	4
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	1,4 %	3
	2253 Technologues et techniciens en dessin	1,4 %	3
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	1,4 %	3
	1121 Spécialistes des ressources humaines	1,4 %	3
	7421 Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)	1,4 %	3
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	1,4 %	3
	2131 Ingénieurs civils	1,3 %	3
	2143 Ingénieurs miniers	1,0 %	2
	2251 Technologues et techniciens en architecture	1,0 %	2
	2154 Arpenteurs-géomètres	1,0 %	2
	2151 Architectes	1,0 %	2
	1475 Répartiteurs et opérateurs radio	1,0 %	2
	6215 Surveillants des services de nettoyage	1,0 %	2
	2132 Ingénieurs mécaniciens	1,0 %	2
	8614 Manoeuvres des mines	1,0 %	2
	7312 Mécaniciens d'équipement lourd	1,0 %	2
	7242 Électriciens industriels	1,0 %	2
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	1,0 %	2
	2254 Techniciens en arpentage et en techniques géodésiques	,9 %	2
	7452 Manutentionnaires	,9 %	2
	0621 Directeurs - commerce de détail	,9 %	2
	1114 Autres agents financiers	,9 %	2
	7621 Manoeuvres à l'entretien des travaux publics	,9 %	2

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
	2211 Technologues et techniciens en chimie	,9 %	2
	4211 Techniciens juridiques et personnel assimilé	,9 %	2
	2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	,9 %	2
	9434 Autres opérateurs de machines dans la transformation du bois	,5 %	1
	7321 Mécaniciens de véhicules automobiles, camions et d'autobus	,5 %	1
	5124 Professionnels des relations publiques et des communications	,5 %	1
	4213 Conseillers en emploi	,5 %	1
	3414 Autre personnel de soutien des services de santé	,5 %	1
	3131 Pharmaciens	,5 %	1
	2242 Électroniciens d'entretien (biens de consommation)	,5 %	1
	1432 Commis à la paye	,5 %	1
	0412 Gestionnaires fonction publique - analyse économique	,5 %	1
	0314 Directeurs des services sociaux, communautaire et correctionnels	,5 %	1
	0212 Directeurs de services d'architecture et de sciences	,5 %	1
	0013 Cadres - services financiers, communications et autres	,5 %	1
	2221 Technologues et techniciens en biologie	,5 %	1
	1453 Commis aux services à la clientèle, commis à l'information	,5 %	1
	1122 Professionnels des services aux entreprises de gestion	,5 %	1
	8616 Manoeuvres de l'exploitation forestière	,5 %	1
	8241 Conducteurs de machines d'abattage	,5 %	1
	7444 Fumigateurs et préposés au contrôle de la vermine	,5 %	1
	7414 Chauffeurs-livreurs - services de livraison et de messagerie	,5 %	1
	7383 Autre personnel spécialisé des métiers	,5 %	1
	7372 Foreurs / dynamiteurs des mines, carrières et des chantiers	,5 %	1
	6662 Nettoyeurs spécialisés	,5 %	1
	5242 Designers d'intérieur	,5 %	1
	3213 Technologues et techniciens en santé animale	,5 %	1
	3114 Vétérinaires	,5 %	1
	1414 Réceptionnistes et standardistes	,5 %	1
	7622 Manoeuvres dans le transport ferroviaire et routier	,5 %	1
	7252 Tuyauteurs, monteurs d'appareils de chauffage et de gicleurs	,5 %	1
	6421 Vendeurs et commis-vendeurs - commerce de détail	,5 %	1
	2121 Biologistes et autres scientifiques	,5 %	1
	0123 Directeurs d'autres services aux entreprises	,5 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	,5 %	1
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	,5 %	1
	1213 Superviseurs de commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	,5 %	1
	0721 Directeurs de l'exploitation et de l'entretien d'immeubles	,5 %	1
	0112 Directeurs des ressources humaines	,5 %	1
	9411 Opérateurs de machines dans le traitement des métaux et minerais	,4 %	1
	8612 Manoeuvres en aménagement paysager et entretien	,4 %	1

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
	7265 Soudeurs et opérateurs de machines à souder et à braser	,4 %	1
	1222 Adjointes de direction	,4 %	1
	6463 Agents d'application de règlements municipaux et autres, n.c.a.	,4 %	1
	4169 Autres professionnels des sciences sociales, n.c.a.	,4 %	1
	2112 Chimistes	,4 %	1
	1211 Superviseurs de commis de bureau et de soutien administratif	,4 %	1
	0114 Directeurs d'autres services administratifs	,4 %	1

CNP mentionnées quant aux prévisions de prises de retraite au cours des douze prochains mois

		Services professionnels, administratifs et gestion des déchets	
		%	N
CNP	2231 Technologues et techniciens en génie civil	11,9 %	4
	1111 Vérificateurs et comptables	8,0 %	2
	8614 Manoeuvres des mines	4,2 %	1
	8231 Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines	4,2 %	1
	7411 Conducteurs de camions	4,2 %	1
	6651 Gardiens de sécurité et personnel assimilé	4,2 %	1
	6663 Concierges et concierges d'immeubles	4,1 %	1
	4112 Avocats (au Canada) et notaires (au Québec)	4,1 %	1
	7383 Autre personnel spécialisé des métiers	3,9 %	1
	2131 Ingénieurs civils	3,9 %	1
	1242 Secrétaires juridiques	3,9 %	1
	1222 Adjoints de direction	3,9 %	1
	7242 Électriciens industriels	3,7 %	1
	6661 Préposés à l'entretien ménager et nettoyage/travaux légers	3,7 %	1
	6623 Autre personnel élémentaire de la vente	3,7 %	1
	6471 Aides familiaux, aides de maintien à domicile	3,7 %	1
	0112 Directeurs des ressources humaines	3,7 %	1
	2225 Techniciens et spécialistes de l'aménagement paysager ou horticulture	3,6 %	1
	2212 Technologues et techniciens en géologie et en minéralogie	3,6 %	1
	7422 Conducteurs de machinerie d'entretien public	3,4 %	1
	6463 Agents d'application de règlements municipaux et autres, n.c.a.	3,4 %	1
	1221 Agents d'administration	3,4 %	1
	1112 Analystes financiers et analystes en placements	3,4 %	1